Décembre 2012

Reflets d'Allier

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER - Disponible en version audio et PDF

www.allier.fr

Le patrimoine en cadeau

Conseil Général
Département de l'Allier

Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

www.mutuelle-auvergne.com

à votre service

4 bureaux

30 bd. Gambetta (siège social) • 03207 VICHY Cedex • Tél. 04 70 31 41 18
73 avenue de la République • 03100 MONTLUÇON • Tél. 04 70 05 89 15
87 rue d'Allier • 03000 MOULINS • Tél. 04 70 46 22 57
16 rue Saint-Genès • 63000 CLERMONT-FERRAND • Tél. 04 73 16 13 12

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II - RNM n° 309 705 994

Le CHAUFFAGE CENTRAL
pose comprise
gaz naturel, propane, fuel ou bois,
pompe à chaleur au
MEILLEUR PRIX

CHAUDIERE FUEL
sans ESC
1 brûleur, 6 radiateurs avec robinets,
1 cuve, cuivre pour installation,
pose et mise en route, à partir de
4.990€TTC**

DEVIS GRATUIT

PRÊT BONIFIÉ
à partir de
1,95 %
TEG ANNUEL FIXE

CHAUDIERE GAZ MURALE
6 radiateurs avec robinets,
cuivre pour installation,
raccordement sur compteur
gaz existant,
contrôle Qualigaz,
pose et mise en route,
à partir de
3.990€TTC**

Installation entièrement réalisée par nos soins

CBDG

Rte de Lapalisse CREUZIER LE NEUF
TÉL. 04.70.58.15.57

Pour vos repas de fêtes,
Choisissez le meilleur !

- Saumon fumé Supérieur *
  - de Norvège
  - d'Écosse
  - d'Irlande
- Saumon fumé mariné *
  - à l'huile de noisettes
- Saumon biologique fumé *
  - d'Écosse
  - d'Irlande
- Saumon Label Rouge fumé d'Écosse
- Saumon sauvage fumé *
  - Atlantique Nord-Est
  - Pacifique
- Saumon frais mariné *
  - à l'aneth
- Truite fumée de France
- Truite BIO fumée de France
- Filets de saumon entier désarrêté
- Baron et pavé de saumon demi-fumé
- Autres produits
  - dés, chutes, lanières de saumon fumé
  - cœur de saumon fumé
  - pavé frais de saumon
  - bande entière sur peau
  - bande entière tranchée sur peau
  - rillettes de saumon fumé et de saumon frais
  - cabillaud fumé

* conditionnement : à partir de 2 tranches

N'hésitez pas
à nous demander conseil

www.sichon.fr

Fumage ARTISANAL du SICHON

Fumage Artisanal du Sichon
Z.A. « La Boucharde »
Route de Randan
03700 BRUGHEAS - FRANCE
Tél : 04 70 32 63 03
Fax : 04 70 32 25 95
Mail : contact@sichon.fr

ÉDITO

Le patrimoine bâti, un maillon de notre identité

En cette fin d'année 2012, nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro de *Reflets d'Allier* à l'une des plus grandes richesses de notre territoire : le patrimoine bâti. Aux côtés du patrimoine naturel, il est autant un élément incontournable de notre cadre de vie qu'un outil de promotion pour notre département. Dans ce domaine, l'Allier se distingue par une variété exceptionnelle. Patrimoine privé, urbain ou rural, châteaux et monuments historiques se comptent par centaines. Le patrimoine bâti, c'est un héritage collectif, un maillon de notre identité, donc une ressource à préserver. C'est pourquoi, le Conseil général, conscient de son rôle majeur, contribue directement à son entretien. Nous valorisons ainsi notre propre patrimoine, tels les établissements culturels que sont la Maison Mantin, le musée Anne-de-Beaujeu et le musée de l'illustration jeunesse, ou encore le Palais ducal de Moulins qui fait l'objet d'un vaste projet de réhabilitation. Mais nous intervenons aussi aux côtés de l'État et de différents partenaires pour sauver, maintenir ou rénover les bâtiments des collectivités publiques ou des propriétaires privés lorsque leur bien est remarquable.

« Il est autant un élément incontournable de notre cadre de vie qu'un outil de promotion pour notre département »

C'est l'ensemble des dispositifs à destination du patrimoine bâti que nous vous proposons de découvrir, agrémentés d'images illustrant et révélant encore, s'il en est besoin, toute la beauté du Bourbonnais. Je profite aussi de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Par Jean-Paul DUFRÈGNE
Président du Conseil général de l'Allier

SOMMAIRE

GRANDANGLE

RCEA : exigeons le respect des engagements ! p. 4

- Une vie en images p. 6
- État de fête, retour easy p. 7
- Sortez la Grande Guerre du placard ! p. 9

BUZZ & BUSINESS

- Le groupe Caillot confirme son activité copacking p. 24
- Le télétravail pas à pas p. 25

INTERALLIER

Rendez-vous de l'Allier p. 22

- Les 20 ans d'un syndicat presque unique p. 18
- Ehpad du Montet : un nouveau monde p. 20

DO3SIER

Le patrimoine en cadeau p. 10

Rejoignez le Département de l'Allier sur Facebook

RÉCRÉACTION

Ils mouillent le maillot p. 27

- Cécile Bertin a le monde à ses pieds p. 28
- Kit de survie en milieu culturel p. 31

RCEA : exigeons le respect des engagements !

Si l'annonce de Frédéric Cuvillier, ministre délégué en charge des Transports, de suspendre les études de mise en concession de la RCEA a été durement ressentie par les élus de l'Allier, il s'agit maintenant de rester mobilisés pour faire entendre la voix du département et exiger que l'État tienne ses engagements.

Après le coup de tonnerre du 21 septembre, le président du Conseil général, Jean-Paul Dufrègne, a obtenu auprès du ministre qu'une délégation pluraliste d'élus (voir encadré) soit reçue en urgence afin d'insister sur la nécessité absolue de maintenir le calendrier annoncé des aménagements de la RCEA, soit une réalisation avant 2020. En parallèle, sur un plan plus politique, dans un second courrier adressé cette fois au Premier ministre, il a demandé au gouvernement de se positionner sur ses priorités en matière de sécurité et d'aménagement du territoire. Jean-Paul Dufrègne a rappelé les réalités de cet axe avec tous ses drames vécus ainsi que le retard historique pris dans sa modernisation. Il a insisté sur l'urgence absolue de résoudre cette situation insupportable pour la population. Dans sa réponse, le Premier ministre a confirmé avoir pris la mesure de l'urgence de ce dossier. Il assure que le délai de 5 mois d'études supplémentaires est bien destiné à promouvoir la meilleure option possible pour la réalisation de cet axe.

Rejeter toute éventualité de report

Le courrier du président du Conseil général traduisait un sentiment partagé. En effet, bon nombre de citoyens mais aussi d'élus et d'acteurs socio-économiques du département se sont exprimés pour manifester leur refus de voir ce dossier majeur sans cesse repoussé à des échéances futures. Il était normal pour la collectivité départementale de relayer cette revendication et de rejeter toute éventualité de report. La posture responsable de l'Allier, ayant conduit unanimement à accepter le principe d'une mise en concession, présentée comme seule alternative crédible par l'État à l'époque, ne doit pas maintenant desservir le territoire. Le traitement équitable de tous les départements dans ce dossier demeure une évidente et absolue nécessité ; le tout étant d'arriver au plus vite à une RCEA sûre, facteur de développement et d'attractivité.

Des élus locaux au ministère des Transports

Le 6 décembre, une délégation pluraliste d'élus, conduite par Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général, sera reçue par le ministre délégué en charge des Transports, Frédéric Cuvillier. Elle fera valoir la position de l'Allier.

Seront présents : ***Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général ; Alain Denizot, vice-président du Conseil général en charge des infrastructures ; les députés de l'Allier, Guy Chambefort, Bernard Lesterlin et Gérard Charasse ; les sénateurs, Mireille Schurch et Gérard Dériot ; les maires et présidents d'agglomération, Daniel Dugléry, Pierre-André Périssol, Claude Malhuret et Jean-Michel Guerre ; ainsi que Jean Mallot, représentant le président du Conseil régional, René Souchon.***

Vie Citoyenne

À la carte des Rendez-vous citoyens

ACTION DU CG 03 !

Les Rendez-vous Bistrot reprennent du service. Depuis leur lancement, leur principe n'a pas changé : tous les mois, des élus de la majorité départementale s'installent pour quelques heures dans un café pour un échange libre et direct avec la population. Cette action, plébiscitée par les habitants, est un des piliers de la démocratie participative mise en place par le Conseil général. Elle favorise l'implication de chaque citoyen dans les projets d'avenir du territoire. La prochaine rencontre est fixée jeudi 13 décembre, de 18 à 20 heures, au bar l'Occitan, place Hennequin, à Gannat.

Oser vaincre

Les 7 et 8 décembre, l'Allier, comme l'ensemble de l'Hexagone, se mobilisera autour de la 26e édition du Téléthon qui aura comme parrain Franck Dubosc. L'an dernier, dans le Bourbonnais, l'implication des habitants, des associations et des collectivités territoriales a permis de collecter 473 062 €. Il est possible de rejoindre cet élan solidaire en faveur de la recherche en participant aux animations organisées localement ou bien en faisant un don au 36-37 (ouvert les 7 et 8 décembre et la semaine qui suit) et sur telethon.fr.

les allier-nés par Bruno le Bourbo

La Sécu dans la poche

Après internet, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) passe en mode nomade. Tous les adhérents d'un compte sur www.ameli.fr, possesseurs d'un smartphone, peuvent désormais consulter leur situation via leur téléphone mobile : remboursements, informations personnelles... Rendez-vous sur https ://ameli.moncompte.mobi et bon surf !

Des factures énergétiques allégées

ACTION DU CG 03 !

Le Conseil général a choisi de s'investir pleinement dans la lutte contre la précarité énergétique. En plus des différents programmes qu'il anime en relation avec ses partenaires, il met actuellement en place des actions d'accompagnement aux ménages. Se présentant sous forme d'ateliers, les participants peuvent y obtenir des informations pratiques (tarifs 1re nécessité, comment lire sa facture...) et se familiariser avec les éco-gestes susceptibles de réduire leur consommation énergétique (thermostat, conseils autour de la vie quotidienne...). Conduite en partenariat avec EDF et GDF SUEZ pour éviter les impayés, cette action se décline sur tout le territoire et s'adresse aussi bien aux personnes précaires qu'à celles soucieuses de mieux gérer leur budget.

POUR EN SAVOIR PLUS

Calendrier complet auprès du service logement du Conseil général au 04 70 34 41 73 (Carine Thoi)

Une vie en images

ACTION DU CG 03 !

De Tokyo à Londres, de Naples à Moscou, la dessinatrice florentine Letizia Galli a conquis le monde. Jusqu'au 20 janvier, son parcours artistique se découvre au musée de l'illustration jeunesse (mij) grâce à l'exposition *Le dessin en jeu*. Elle s'accompagne d'une monographie. Au travers de 192 pages de reproductions, le livre retrace sa vie artistique, de son diplôme de la faculté d'architecture de Florence jusqu'à ses dessins pour la jeunesse et ses expositions, sans oublier son travail pour la presse, la publicité, l'affichage, la télévision... Paru chez Silvana Editoriale et coédité avec le mij, l'ouvrage, tiré à 1 500 exemplaires, est diffusé dans plusieurs pays (France, Italie...), dans les librairies, les musées ou encore les sites culturels. Bien que représentatif de l'ensemble de l'œuvre de l'artiste, il ne regroupe qu'une infime partie de sa production composée de près de 3 000 créations graphiques. En 2010, Letizia Galli a d'ailleurs choisi de faire don de la plus grande partie (2 906 originaux) au Conseil général pour son musée de l'illustration jeunesse. Elle est la première dessinatrice à s'engager dans une telle démarche, contribuant au rayonnement du lieu culturel moulinois. ■

Mij, 26, rue Voltaire, 03000 Moulins
tél. 04 70 35 72 58
www.mij.allier.fr

La crème des salons

Le Comité départemental de promotion des produits agricoles et agroalimentaires de l'Allier (CDPA) prépare activement sa participation au Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'agroalimentaire (Sirha) 2013. Du 26 au 30 janvier, il sera présent à Lyon avec six entreprises et cinq filières de qualité pour défendre les produits d'Allier. Ils occuperont près de 100 m² sous la bannière auvergnate, soit la surface la plus importante du pôle régional. ■

CDPA

Association de bienfaiteurs

ACTION DU CG 03 !

La citoyenneté se vit à tout âge. Cependant, il n'est pas toujours simple de trouver les bons outils pour l'exercer. C'est ce qui est arrivé à une poignée de conseillers généraux jeunes. En effet, après leur mandat au sein de la collectivité, ils se retrouvaient dans un âge « transitoire » où ils ne pouvaient pas exercer pleinement leur rôle de citoyen surtout en matière d'échanges internationaux. Ils ont donc interpellé le Conseil général et son service jeunesse sur cette question. Après plusieurs recherches, le Département leur a proposé de créer leur junior association. Depuis quelques semaines, elle est opérationnelle. Conformément à la législation, elle est entièrement gérée par les jeunes et bénéficie de l'accompagnement du Conseil général ainsi que de la Ligue de l'enseignement. Au printemps, on devrait la retrouver sur le devant de la scène lors de la Biennale de coopération internationale (du 20 au 28 avril). ■

État de fête, retour easy

Comment fêter le réveillon du nouvel an en toute quiétude ? CFM communication a trouvé la solution. Depuis maintenant huit ans, elle organise l'opération *État de fête, retour easy*.

Mise en place dans un premier temps sur le territoire de Moulins communauté et ensuite sur celui de Vichy Val d'Allier, elle concerne désormais aussi les communautés de communes de Varennes-Forterre et de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Son principe est simple : des navettes de transport collectif assurent des allers-retours de 19 heures (31 déc.) à 9 heures (1er janvier). Un transporteur prend en charge les personnes à un point défini près de chez elles et, sur un simple appel, revient les chercher à l'heure de leur convenance. Le service facturé 5 € s'adresse aux particuliers et aux organisateurs de soirée (comités des fêtes, restaurateurs, discothèques...).

Cette action de prévention, conduite en partenariat avec les groupes Kéolis et Réunir, a le soutien du Conseil général, de la Sécurité routière, des collectivités territoriales mentionnées et des partenaires privés.

En 2011, près d'un millier de personnes avait eu recours à ce service. Cette année, pourquoi pas vous ?

État de fête, retour easy
tél. 04 70 30 51 50 (secteurs de Vichy et Saint-Pourçain-sur-Sioule) ;
tél. 04 70 34 82 90 (secteurs de Moulins et de Varennes-sur-Allier)
www.etat-de-fete.com

Concours pour regards numériques

LE COIN ASSOCIATIF

« Je, tu, ils habitent la Terre... » la formule laisse libre cours à l'imagination ; et c'est bien là sa qualité. L'association *Cistudes & Cie* a retenu ce thème pour son concours photographique numérique en vue des prochaines Rencontres Cinéma-Nature (du 12 au 14 avril à Dompierre-sur-Besbre). L'objectif est de montrer de manière poétique et artistique comment, ici ou ailleurs, les hommes et les animaux conçoivent leur habitat, en harmonie avec leur environnement naturel ou social. Le concours est gratuit et ouvert à tous, sans restriction d'âge, ni de nationalité. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site du festival, de joindre deux photos et de les envoyer par mail (ou par courrier sur support numérique). La date limite de réception des clichés est arrêtée au 31 janvier. La commission photo de l'association effectuera une sélection de 40 clichés. Ils seront exposés lors des Rencontres et sur le net. Jury officiel, public et internautes désigneront alors les lauréats.

Cistudes & Cie
78, place Yves-Déret,
03290 Dompierre-sur-Besbre
tél. 04 70 34 62 81
www.rencontres-cinema-nature.eu

Solidarité générationnelle

LE COIN ASSOCIATIF

Vous êtes retraité(e) ? Vous aimez partager des moments de convivialité ? N'attendez pas plus longtemps pour rejoindre le groupe de visiteurs bénévoles du Centre local d'information et de coordination (Clic) Amareis de Vichy. En partenariat avec la Carsat Auvergne, il propose des visites auprès des personnes âgées isolées. Chaque nouveau bénévole est accompagné pas à pas dans les missions confiées : rencontre avec l'assistante sociale chargée de l'action, moments d'échanges avec le groupe, mise en relation avec la personne âgée en fonction des profils, formations... Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux intervenants habituels mais d'apporter un plus en proposant des activités de loisirs (lecture, jeux de société, etc.). Le Clic recherche des bénévoles dans l'ensemble de la communauté d'agglomération mais également dans les cantons d'Ébreuil, Gannat, Jaligny-sur-Besbre, Lapalisse, Le Donjon, Le Mayet-de-Montagne et Varennes-sur-Allier. Appelez vite, de très nombreuses personnes âgées attendent votre venue.

POUR EN SAVOIR PLUS

Clic Amareis
5, bd Gambetta, 03200 Vichy
tél. 04 70 31 72 97
www.clicamareis.com

PROFIL du MOIS

Pierre Lagier n'a pas hésité un instant. Quand on lui a demandé de devenir le délégué départemental de l'Amicale nationale des anciens des forces françaises en Allemagne (Anaffa) « Missions extérieures », il a dit « oui ». *« J'ai été incorporé en 1974. J'ai quitté l'Allemagne prématurément en raison d'un accident. Aujourd'hui, je suis heureux de participer à la mémoire d'un pan d'histoire méconnu du grand public. Jusqu'à la chute du rideau de fer, nous avons contribué au maintien de la paix »,* relate le sexagénaire.

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants, l'association tisse des liens intergénérationnels en favorisant la camaraderie et l'entraide entre ses membres. Dans les mois à venir, dans le département, elle souhaite développer de nouvelles actions et renforcer ses liens avec les autres associations patriotiques. *« Créée il y a deux ans, notre délégation compte une dizaine de membres mais ses rangs devraient gonfler dans la mesure où de très nombreux Bourbonnais sont partis outre-Rhin »,* conclut le vétéran, très investi dans sa nouvelle mission.

Anaffa, délégation de l'Allier, tél. 06 78 45 53 63

Le Département au service du territoire

Shutterstock

Lors de sa session du mois d'octobre, le Conseil général a examiné une quarantaine de rapports. Quant à la commission permanente, elle a attribué 2,8 M€ de subventions.

Dix dossiers stratégiques ont été examinés lors de la réunion plénière d'octobre du Département. Ils concernaient l'éducation, la solidarité, les infrastructures de développement et le cadre de vie. Le Plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPI-PPF) a été également actualisé pour la période 2013-2015. À travers ses orientations budgétaires 2013, l'exécutif a réaffirmé ses priorités : l'accessibilité du territoire ; la jeunesse et l'éducation ; l'insertion, l'emploi et le développement numérique ; les solidarités et le développement durable. Ainsi, à titre d'exemple, le dispositif d'aides aux collectivités a été revu pour un montant total et constant de 20 M€ ; une attention particulière a été apportée à la gestion des déchets, avec le vote des plans départementaux de prévention et de traitement. Par ailleurs, l'aide au permis de conduire a été simplifiée et élargie à plus de bénéficiaires. Nous reviendrons dans le prochain numéro de *Reflets d'Allier* sur les nouvelles modalités.

ACTION DU CG 03 !

Commission permanente

Pour leur part, les principales délibérations de la commission permanente ont permis d'attribuer 2,8 M€ de subventions. Le développement culturel s'est vu allouer 23 041 €. L'environnement a bénéficié de 911 130 € (assainissement et alimentation en eau potable). 58 500 € ont été attribués à la jeunesse, notamment pour la formation au permis. L'enseignement supérieur s'est vu allouer 37 640 €. Le logement a bénéficié de 79 400 € et le sport de 318 900 €. Les infrastructures et le développement (aide aux entreprises, développement territorial) ont bénéficié de 1 084 239 €. Il a été enfin attribué 318 529 € aux solidarités, notamment pour les établissements accueillant des personnes âgées.

Retrouver toutes les décisions de l'Assemblée départementale sur www.allier.fr

Manger et bouger, l'association gagnante

LE COIN ASSOCIATIF

Halte à la culpabilité et aux tentations publicitaires. Bien manger, c'est possible et ce n'est pas forcément hors de prix. C'est le credo de *Santé-vous actif*. Avec certaines actions financées par l'Agence régionale de santé (ARS), le contrat urbain de cohésion sociale et le Conseil général, cette nouvelle association dépend du Groupement d'employeurs associatifs d'Auvergne (GE2A) et propose plusieurs initiatives dans le bassin moulinois. Elle intervient auprès des écoles et des collèges avec les ateliers nutritionnels *Ball'bouf*. Elle sensibilise les jeunes à l'équilibre alimentaire en insistant sur l'importance du petit déjeuner, du goûter ou encore de l'élaboration des menus. En parallèle, *Santé-vous actif* organise en direction des personnes en insertion des séances hebdomadaires d'activité physique (course d'orientation, musculation…).

Santé - vous actif

Et comme il n'y a pas d'âge pour être en bonne santé, elle s'adresse aussi aux seniors avec des ateliers de marche encadrés par des professionnels. À vous de choisir l'action qui vous convient… ■

Santé-vous actif – Château de Bellevue
Rue Aristide-Briand – 03400 Yzeure – tél. 04 70 44 79 21

Sortez la Grande Guerre du placard !

ACTION DU CG 03 !

Les Archives départementales de l'Allier préparent activement la commémoration de la Première Guerre mondiale. Dans leur ligne de mire, un appel aux dons de documents qu'elles adressent à tous les particuliers qui en posséderaient. Elles recherchent, pour les accueillir ou pour les numériser, des pièces très précises : journaux, affiches et tracts ; petits carnets et cahiers où les Poilus consignaient des croquis mais aussi des éléments de la vie sur le front ; cartes postales et correspondance ; photos sur les tranchées… Ces fonds privés devront être dans un relatif bon état pour être conservés et exploités par des chercheurs, lors d'expositions, etc.
Ils apporteront un éclairage humain sur la guerre de 14-18 et compléteront plusieurs actions d'ores et déjà menées par les Archives départementales, comme l'exposition itinérante créée par son service éducatif intitulée L'Allier dans la Première Guerre mondiale ou encore la numérisation des registres matricules militaires. Ces milliers de feuillets individuels seront en ligne sur son site internet à l'horizon 2014. Ils constitueront alors une source privilégiée pour retracer les itinéraires militaires des conscrits bourbonnais. ■

Archives départementales, cote : 1 J617, fonds Gonnet

Archives départementales de l'Allier
Parc de Bellevue – 03400 Yzeure
tél. 04 70 20 01 40
www.archives.allier.fr

Le patrimoine en cadeau

Deuxième département français pour son nombre de châteaux, des églises romanes, des maisons fortes… Le foisonnement du patrimoine architectural de l'Allier surprend toujours, même les connaisseurs les plus avertis.

L'époque gallo-romaine a laissé de très belles traces mais c'est surtout l'incroyable histoire médiévale qui a marqué le territoire, avec deux périodes phares. Ainsi, le XII^e^ siècle a laissé derrière lui pas moins de 200 édifices. Même si cette « hyper-production » n'a pas débouché sur un art roman bourbonnais à proprement parler, le paysage continue d'être marqué par ces élans bâtisseurs. L'autre moment clé est le XV^e^ siècle, avec l'apogée du duché des Bourbons. Il reste encore de très beaux témoignages de la dernière époque gothique où on construit et on restaure à tour de bras des édifices religieux majeurs : prieurale de Souvigny, collégiale de Moulins, etc. Dans la moindre église de campagne, les familles de l'aristocratie et de la bourgeoisie aménagent une chapelle privée qui s'accole à l'ancienne église romane. Des peintures complètent le décor (Jenzat, triptyque du Maître de Moulins…). En ville, les hôtels particuliers poussent comme des champignons et, à la campagne, les maisons fortes prolifèrent.

Le paysage du département se dessine en fonction des matériaux disponibles, des techniques de construction, des types de vie.

Du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, les « métairies » vont caractériser l'espace rural bourbonnais. Des « locateries », habitats intercalés entre ces exploitations, apparaissent, regroupant sous un même toit, logis, grange et étable.

Le paysage architectural du département se dessine en fonction des matériaux disponibles, des techniques de construction, des types de vie. La Sologne voit fleurir les maisons à ossature de bois. La brique polychrome (noir et rouge) prend possession du Moulinois. Les vastes toitures à croupe s'étendent dans le Bocage. Dans le Saint-Pourcinois et à Domérat, les maisons prennent de la hauteur, et en Montagne bourbonnaise, elles se parent de galeries pour répondre à l'attente des communautés familiales élargies…

L'architecture des villes d'eaux prend durablement son essor au XIX^e^ siècle grâce au regain des cures thermales, permettant à Vichy de décrocher le titre de *Reine des villes d'eaux.*

Dans ce dossier de *Reflets d'Allier*, vous verrez que tout est fait pour favoriser la conservation de ce patrimoine architectural unique, qu'il soit classé, inscrit ou non protégé, et que de nombreux passionnés le défendent au quotidien pour le plaisir des yeux de tous. ■

Église de Jenzat

Un public bien protégé

Les édifices et les objets classés ou inscrits au titre des Monuments historiques appartenant à l'État ou aux collectivités territoriales (communes, départements…) constituent le patrimoine public « protégé ». En France, suite à la loi de séparation des Églises et de l'État, toutes les cathédrales sont devenues des propriétés nationales, comme celle de Moulins, et les églises paroissiales celles des communes. Dans l'Allier, les églises classées ou inscrites forment l'essentiel du patrimoine public « protégé ». Leur entretien représente souvent une charge considérable. Depuis le Moyen Âge, la plupart des villages ont vu leur importance diminuer et ils ne disposent plus des ressources nécessaires pour entretenir ces monuments qui continuent cependant de faire leur fierté. Même si l'État apporte une importante contribution, les sommes engagées restent souvent démesurées. C'est pourquoi le Conseil général intervient dans le financement des travaux de ces Monuments historiques appartenant aux communes à hauteur de 25 % (HT) du montant des travaux. Dans le Bourbonnais, cela représente une enveloppe annuelle moyenne de 700 000 €. ■

Le Conseil général maître des lieux

En tant que collectivité territoriale, le Département possède aussi des édifices qui ont été protégés au titre des Monuments historiques à des dates plus ou moins récentes. À Moulins ce patrimoine est particulièrement riche : le pavillon Anne-de-Beaujeu (1840) ; le Palais ducal (1875) ; le tribunal de grande instance (1943) ; l'hôtel de Rochefort (1965) ; l'hôtel de Mora (1985) ; la Maison Mantin (1986). Plus inattendu, depuis que la nationale 9 est devenue la RD 2009, le pont Régemortes lui appartient aussi. C'est également le cas de l'ancien château de Gannat (1926) et du pont sur le Gaduet (1971) à Bransat. ■

À TITRE D'EXEMPLES

Dans le domaine public, le Conseil général est notamment intervenu :

- à Poëzat pour des travaux d'urgence à l'église Saint-Julien ;
- à Bizeneuille dans la réfection de la charpente et de la toiture de l'église Saint-Martin ;
- à Louroux-de-Beaune dans la réfection des façades de l'église Saint-Sulpice. ■

Portail de Fleuriel

Claire Wheeler-Hopkinson

Présidente de l'Association de sauvegarde du patrimoine culturel de Lafeline

« En 2007, nous avons décidé de constituer l'Association de sauvegarde du patrimoine culturel de Lafeline pour aider la mairie dans la réfection de l'église Saint-Martin. Il y avait urgence : il fallait intervenir sur la toiture, la façade et le clocher. Nous ne voulions pas voir s'effondrer cet édifice central dans la vie de notre village qui compte 85 foyers. Nous avons commencé à six, nous réunissons désormais 90 personnes. Pour collecter des fonds, nous avons organisé de nombreux événements dont une fête au château du Bouchat qui va perdurer même si les travaux d'urgence sont terminés. Sur 740 000 € de travaux, il restait 74 000 € à la charge de la commune. L'association a réussi à collecter 20 000 € et nous attendons une aide complémentaire de la Fondation du patrimoine. Ces beaux résultats n'auraient jamais été possibles sans la mobilisation de la municipalité et de l'ensemble des habitants de la commune. Elle a d'ailleurs permis à ce dossier de recevoir, à titre exceptionnel deux années de suite, le prix Émile-Mâle de la Ville de Commentry. » ■

Association de sauvegarde du patrimoine culturel de Lafeline – le Bourg – 03500 Lafeline

Une vie de château

Dans l'Allier, 58 % des Monuments historiques relèvent du domaine privé. Cette proportion est nettement supérieure à la moyenne nationale qui est de 49,5 %. Contrairement au patrimoine protégé public, les édifices privés classés ou inscrits sont majoritairement des châteaux et non des églises. Cependant, il existe des exceptions, comme l'ancienne église de Vitray.
Le Conseil général, conscient de l'intérêt d'un tel patrimoine et de son attractivité touristique, aide les propriétaires pour la restauration. Il accorde actuellement des subventions (jusqu'à 25 % du montant TTC des travaux) lorsque ces derniers s'engagent à ouvrir au public selon des conditions particulières. Toutefois, son intervention est limitée à un plafond annuel de 152 000 € de travaux. ■

Abbaye de Chantelle

Le saviez-vous ?

Le patrimoine dit « protégé » est constitué par les édifices et les objets d'art classés Monuments historiques (MH) ou inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques (ISMH). Ils bénéficient d'une protection particulière.
Les monuments classés représentent un intérêt national, les inscrits un intérêt local. Ils peuvent être indifféremment publics ou privés. Le classement ou l'inscription par les services de l'État ouvre droit à des aides publiques et des avantages fiscaux pour les travaux d'entretien ou de gros œuvre. ■

Jean de Conny

Château de Thoury, Saint-Pourçain-sur-Besbre

« Le château de Thoury est dans notre famille depuis 1720. Il bénéficie uniquement d'une inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques. En effet, il n'a pas pu être classé en raison de la diversité de ses éléments architecturaux, dont les premiers remontent au XI^e^ siècle et les derniers au XVI^e^. Ce patrimoine demande beaucoup d'entretien. Nous percevons des aides mais elles restent symboliques par rapport aux sommes engagées. Dernièrement, nous avons dû vérifier la toiture, puis nous avons eu des problèmes avec les murs des remparts en raison d'importantes infiltrations d'eau dues à des intempéries. Il y a toujours quelque chose à faire ou à revoir. Cependant, je reste très attaché à ce château qui est désormais la propriété de mon fils. D'avril à octobre, nous proposons des visites de ses extérieurs. C'est le directeur du Pal qui nous a poussés à nous lancer dans cette aventure. Je suis toujours heureux de pouvoir échanger sur cet édifice qui ressemble beaucoup à un château de contes de fées. Mais cela n'est pas toujours évident car ses archives ont été brûlées à la Révolution française. Nous avons donc dû effectuer des recherches pour retrouver des informations fiables sur son histoire et son rôle comme forteresse. » ■

Château de Thoury
03290 Saint-Pourçain-sur-Besbre
tél. 04 70 42 00 41

À TITRE D'EXEMPLES

Au titre des Monuments historiques privés, le Conseil général est notamment intervenu :

- à Chantelle dans la restauration des toitures du corps de logis de l'abbaye Saint-Vincent ;
- à Saint-Pourçain-sur-Besbre dans la restauration des remparts du château de Thoury. ■

Petit patrimoine, grande histoire

Le patrimoine rural, suite à la décentralisation, relève désormais de la compétence des Conseils généraux. Chaque Département s'est doté de ses propres critères, suivant ses caractéristiques, pour contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine de proximité, qu'il soit public ou privé. En raison de sa grande variété, l'Allier a choisi de faire de cette compétence une véritable politique publique. Il octroie des aides allant de 15 à 30 % du montant des travaux selon des critères précis. Elles se cumulent avec le soutien de la Fondation du patrimoine et, parfois, de l'Europe.

Après

Pour donner encore plus de lisibilité à son action, le Département a même passé une convention de partenariat avec la Fondation du patrimoine. Il a par ailleurs institué une liste du patrimoine vernaculaire remarquable. Elle répertorie les édifices les plus représentatifs par catégories : granges, fermes, pigeonniers, maisons fortes de caractère... Les édifices privés figurant sur la liste, bénéficiaires du label de la Fondation du patrimoine, se voient accorder une aide bonifiée pour leurs travaux : de 15 %, l'aide est portée à 20 %, ce qui permet une défiscalisation de 100 % des travaux, contre 50 % dans un cas ordinaire.

Tout est vraiment mis en œuvre pour participer à la préservation de ce patrimoine qui témoigne des savoir-faire passés dans un esprit de conservation à l'identique. ■

À TITRE D'EXEMPLES

Dans le domaine du patrimoine non protégé qu'il soit public ou privé, le Conseil général est notamment intervenu :

- à Espinasse-Vozelle pour la restauration du lavoir ;
- à Saint-Sornin pour la consolidation d'un mur et la réfection d'un pigeonnier ;
- à Aubigny pour de la maçonnerie et la toiture d'un logis ;
- à Verneuil-en-Bourbonnais pour le cuvage du château des Garennes. ■

Avant

Cuvage du château des Garennes à Verneuil-en-Bourbonnais

Huguette Winckel

Déléguée départementale de la Fondation du patrimoine

« Avec l'équipe de la délégation départementale de la Fondation du patrimoine et le service patrimoine du Département, nous sommes là pour accompagner les propriétaires et leur permettre d'entreprendre une restauration de qualité. Nous mettons tout en œuvre pour préserver les savoir-faire en soutenant l'utilisation des techniques et matériaux mis en œuvre traditionnellement dans la construction rurale locale tels que la pierre, le bois, la chaux… La Fondation du patrimoine intervient sur le patrimoine rural non protégé mais aussi sur les bâtiments inscrits ou classés au titre des Monuments historiques par le biais d'un mécénat privé et d'entreprise. Ainsi en passant par elle, les entreprises peuvent défiscaliser leurs dons en faveur de monuments historiques privés et publics. Dans ce cadre, la Fondation reconnue d'utilité publique a soutenu, par exemple les travaux dans les églises de Louchy-Montfand, de Taxat, de Lafeline. À Souvigny, une souscription a été lancée pour la Chapelle vieille. La signature de la convention de partenariat avec le Conseil général a été le point de départ d'une véritable collaboration : c'est un atout majeur d'être soutenu par une telle collectivité. » ■

Fondation du patrimoine – délégation de l'Allier
tél. 09 60 46 41 36 ou 06 14 40 14 79
(Huguette Winckel) – www.fondation-patrimoine.org

Une charte, des engagements, une sauvegarde assurée

Plusieurs associations ayant une représentativité départementale ont décidé de s'unir dans un même objectif : la sauvegarde et la promotion du patrimoine bourbonnais. Dans cette optique, elles ont rédigé *La Charte pour la sauvegarde du patrimoine bourbonnais*, dite *Charte de Souvigny*. Ses signataires s'engagent à protéger et défendre le patrimoine immobilier, mobilier et paysager qu'il soit classé Monument historique, inscrit à l'Inventaire supplémentaire, vernaculaire (rural) ou simplement digne d'intérêt architectural, artistique ou culturel.

Par la richesse de leur diversité et l'expérience des adhérents, la charte permet d'apporter un soutien aux initiatives d'actions de défense du patrimoine prises par l'un ou plusieurs de ses membres. Aujourd'hui, ils sont au nombre de dix :

- les Amis du patrimoine religieux en Bourbonnais (tél. 06 71 19 03 69)
- l'Association de sauvegarde des monuments peints (asmp03@free.fr)
- le Conservatoire régional de l'habitat et des paysages (tél. 04 73 34 00 25)
- le Comité des parcs et jardins d'Auvergne (tél. 06 85 90 56 58)
- la Demeure historique (tél. 04 70 43 40 30)
- la Fondation du patrimoine (tél. 04 70 34 76 19)
- Maisons paysannes de France (tél. 04 70 06 42 65)
- la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France

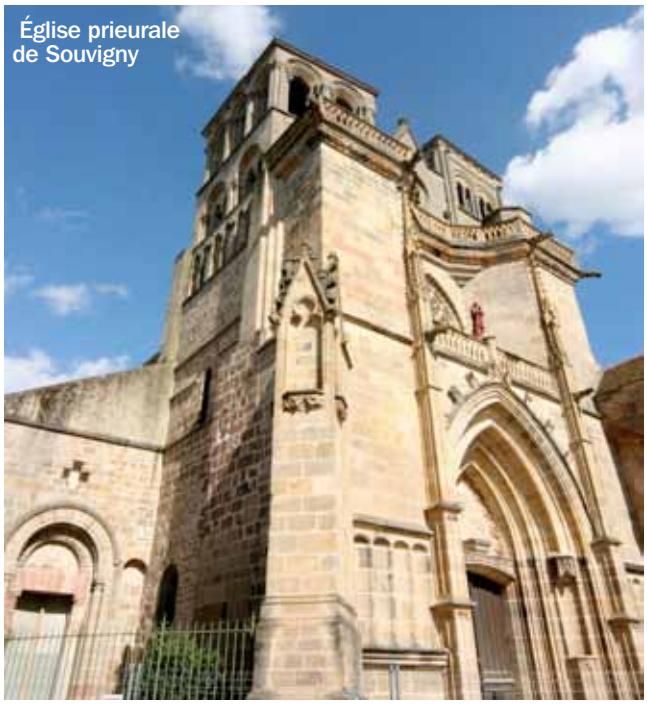

Église prieurale de Souvigny

- Union rempart (tél. 01 42 71 96 55)
- Vieilles maisons françaises (tél. 04 70 45 23 12)

Ce réseau pourra être rejoint par d'autres associations. Cependant pour cela, elles devront avoir également une représentativité départementale et recevoir l'accord unanime des autres signataires. ■

« Il s'agit bien d'une **volonté politique** »

Pour lui, le patrimoine bâti de l'Allier représente une chance de développement pour le département. Jacques de Chabannes, vice-président chargé de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire au Conseil général, le défend et revendique sa place forte dans le paysage bourbonnais.

Reflets d'Allier : Pourquoi le Conseil général a-t-il choisi d'intervenir en faveur du patrimoine ?

Jacques de Chabannes : Dans une société en quête de sens, nous avons besoin du passé pour mieux appréhender l'avenir. Le patrimoine bâti, qu'il soit religieux ou civil, fait partie de notre histoire. Il est important que les Bourbonnais puissent se l'approprier. Par sa richesse et sa diversité, il contribue pleinement à l'attractivité de notre territoire et s'inscrit dans le concept de « Nouvelles ruralités » porté par le Conseil général. C'est pourquoi depuis 2005, le Département a engagé 6,5 M€ dans sa préservation alors même que ce n'est pas une de ses compétences obligatoires. Il s'agit bien d'une volonté politique. Peu de Conseils généraux aident les propriétaires privés. Cet accompagnement a d'ailleurs été salué par la revue de l'association nationale *La Demeure historique*.

Reflets d'Allier : C'est une somme très conséquente 6,5 M€…

Jacques de Chabannes : Je m'oppose depuis très longtemps à la vision qui consiste à dire que le patrimoine coûte cher. Il rapporte aussi beaucoup. Il permet le maintien des savoir-faire traditionnels tout en participant aux activités des artisans et des entreprises. De plus, le patrimoine génère bien une économie induite. Quand un édifice public, privé ou associatif, ouvre au public, cela a une répercussion directe sur le dynamisme de la vie locale.

Reflets d'Allier : Est-ce que le Conseil général a les moyens d'intervenir sur l'ensemble de ce patrimoine ?

Jacques de Chabannnes : Nous ne pouvons pas soutenir toutes les initiatives de restauration. La collectivité n'a pas la possibilité d'intervenir au-delà de ce qu'elle fait déjà en raison de ses contraintes budgétaires. Nous nous employons à trouver d'autres solutions. La convention avec la Fondation du patrimoine était une première étape. Nous menons actuellement une autre réflexion sur la création d'un fonds départemental pour le patrimoine qui serait abondé par des privés : particuliers et entreprises. Ils bénéficieraient de déductions fiscales et pourraient choisir la destination de leurs dons. Notre souhait s'orienterait vers une structure autonome.

Reflets d'Allier : L'autre grande réflexion en cours concerne le Palais ducal à Moulins. Où en êtes-vous ?

Jacques de Chabannes : C'est un projet conséquent sur lequel la réflexion avance aussi. Cet édifice emblématique devrait devenir un site phare de l'Allier et bénéficier d'un rayonnement international. Grâce aux différentes fouilles, il a révélé des trésors insoupçonnés. Certaines pistes nous laissent penser qu'il serait un des premiers monuments de la Renaissance française. Si les études le confirment, nous pourrons nous appuyer dessus et sur le nom des Bourbons, encore très connu. C'est une chance pour notre département que nous ne laisserons pas passer, d'autant plus que ce nom est un élément fondateur de notre identité. ■

+ d'infos en vidéo
www.allier.fr
YouTube

Allier

le département où vos projets ont des valeurs.

www.rejoignezlallier.fr

Vos projets ont des valeurs : le développement économique

Solidarité, vitalité, égalité, liberté, proximité, simplicité, fraternité, attractivité, créativité. Depuis plusieurs semaines, ces mots porteurs de valeurs se déclinent au travers de la campagne image lancée par le Conseil général juste après l'été. L'Allier a choisi de s'approprier la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité » et de l'associer à des notions d'avenir pour le département : l'accueil, le Vivre-ensemble et le développement économique.

Il s'agit pour le département de se démarquer, de repousser les habituelles frontières de la valorisation territoriale pour s'ancrer sur l'humain et le choix d'ouverture aux autres. Ici, plus qu'ailleurs, le partage des valeurs a su conserver tout son sens, bénéficiant d'un environnement préservé et innovant.

Dans ce numéro de *Reflets d'Allier*, nous vous proposons de découvrir les trois mots clés incarnant les valeurs portées par le développement économique qui, en dépit de réelles difficultés notamment dans le domaine industriel, a pleinement sa place dans l'Allier.

Attractivité

Sur le plan économique, l'Allier est un département attractif, grâce à un environnement favorable à l'implantation des entreprises : zones d'activité, services associés, accompagnement, foncier abordable… Les entrepreneurs et les employés trouvent aisément différents services. La position géographique centrale du département permet des implantations au cœur des échanges nationaux et internationaux, même si des avancées dans le domaine demeurent nécessaires. Par ailleurs, l'agriculture poursuit sa diversification, gagnant en autonomie, renforçant les productions de qualité (7 Labels Rouge) et le développement de circuits courts.

Créativité

L'Allier est un département créatif sur le plan économique grâce à une forte capacité d'innovation dans les secteurs émergents. Celle-ci favorise les projets complémentaires et la structuration des filières : agroalimentaire, transport-logistique, nutrition-santé, mécanique avancée, éco-activités, etc. La qualité de ces savoir-faire est reconnue et les établissements d'enseignement supérieur s'emparent de ces spécificités pour développer une offre de formation adaptée aux besoins des territoires. De nombreuses PME/TPE sont leaders sur leur marché dans des secteurs de pointe.

Liberté

Dans le département, la proximité et la qualité de l'accompagnement facilite l'émergence des projets. Les opportunités de reprise, de transmission et de création d'entreprise sont accompagnées et soutenues, que l'on vienne de l'extérieur ou que l'on soit déjà implanté. Tout est mis en œuvre pour conseiller au mieux les porteurs de projets pour un développement serein et raisonné de leur activité, au service de la pérennité de leur entreprise.

Moulins

Des caves envoûtantes

D'ici deux ans, un nouveau lieu culturel ouvrira ses portes à Moulins, rue de l'Épargne. Il aura comme particularité d'être entièrement enterré. Il sera en fait sous les Imprimeries réunies, dans le cadre d'un important bâti souterrain dont l'origine remonterait au XIIIe siècle. Pour donner corps à ce projet, six personnes travaillent actuellement à sa restauration. Toutes ont rejoint le chantier de formation aux métiers de la restauration du bâti ancien mis en place par la Régie de quartier Moulins-Sud. « *Il y a une très forte mobilisation,* constate Dominique Beaufils, président des « Amis des caves Bertine ».

Quand nous avons créé notre association en 2011, nous ne nous doutions pas des proportions que cela allait prendre. » Ainsi, le service d'archéologie préventive du Conseil général a effectué des sondages après l'octroi d'une aide de la Fondation Accor. Le Conseil général, l'Europe, la Région Auvergne et la communauté d'agglomération sont aussi parties prenantes… « *La 1re subvention a été un élément déclencheur important pour la suite des événements* », note le président encore surpris par l'élan général autour de ces caves auxquelles *Massif central Magazine* a également consacré un dossier.

Les Amis des caves Bertine
1, rue Voltaire – 03000 Moulins

Yzeure

Les 20 ans d'un syndicat presque unique

SMEA

Quoi de plus naturel que d'ouvrir un robinet et de se servir un verre d'eau à boire ? Ce geste anecdotique demande une organisation sans faille. Depuis maintenant 20 ans, le Syndicat mixte des eaux de l'Allier (SMEA) sécurise la distribution de l'eau potable. Il est un des rares syndicats en France à assurer cette mission à l'échelle départementale. Maître d'ouvrage pour la réalisation d'études et de travaux d'interconnexions entre les différentes collectivités distributrices, il regroupe la totalité des syndicats du département (14), des communes indépendantes (7 sur 15) et le Syndicat de production des eaux du Cher. Son action couvre 95 % du territoire, soit 70 % de la consommation hors les agglomérations (Montluçon, Moulins, Vichy) qui ont leur propre système de fonctionnement. Il a été créé sous l'impulsion du Conseil général et des collectivités distributrices suite aux épisodes de sécheresse successifs de 1976, 1982 et 1986. Il consacre en moyenne 3 à 4 M€ par an aux travaux et autres études, dont la plupart sont subventionnés au moins à 50 % par le Conseil général et l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Régulièrement, ses interconnexions de secours sont mises à contribution (canicules, incidents générant des pollutions temporaires, coupures d'électricité, etc.), permettant à nombre d'abonnés de continuer à avoir de l'eau de qualité en quantité. En 20 ans d'existence, il a donc rempli sa mission en apportant une vraie sécurité sanitaire aux Bourbonnais.

Moulins

Emploi, mode d'emploi

Trouver un emploi est compliqué : manque d'information, dédale d'interlocuteurs, formalités administratives… C'est parfois décourageant. Face à ce constat, la mission locale de Moulins et sa région, avec le soutien de l'Europe et de ses différents partenaires (dont le Conseil général), a décidé de mettre un coup de projecteur sur les outils facilitant la recherche et l'accès à l'emploi. Dans cet objectif, elle organise du 3 au 7 décembre la semaine *Emploi, mode d'emploi.* Elle a inscrit au programme huit ateliers d'une demi-journée, aux thèmes variés. Prioritairement ouverts aux 16-25 ans, ils sont également accessibles à tous ceux que ces questions préoccupent. En parallèle, deux forums tout public sont organisés en partenariat avec le réseau Pro Gress et Pôle emploi : « Rencontre entreprises/demandeurs d'emploi » et « Les structures de l'économie sociale et solidaire ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Mission locale de Moulins et sa région
3, rue Berthelot – 03000 Moulins
tél. 04 70 48 52 22
www.ml-moulins.fr

RENCONTRE AVEC MARIE-CLAIRE POUILLEN

Présidente de la SPA du Bourbonnais

« De plus en plus d'animaux sont laissés pour compte. Ils sont littéralement largués. Nous gérons des histoires très difficiles. » Pour Marie-Claire Pouillen, les animaux sont les autres oubliés de la crise. Présidente de la SPA du Bourbonnais à Lusigny depuis 2006, elle n'a pu que constater la dégradation de la cause animale. *« Les situations professionnelles et familiales changent très vite. Avant, lorsqu'un animal s'égarait, son maître venait souvent le récupérer. Désormais, même si l'animal est identifié, il est fréquent que le propriétaire ne donne pas signe de vie »*, constate amèrement cette infirmière à la retraite. Face à ce nouvel état de fait, toujours indignée, elle refuse de baisser les bras. Avec son noyau de 20 bénévoles et le soutien de six salariés, elle se démène pour le bien-être de sa centaine de pensionnaires à poils : collecte de dons, soirées, opérations caddies dans les supermarchés… En cette fin d'année, elle formule trois vœux : davantage de respect de l'animal, la participation du public aux manifestations et aux collectes proposées par la SPA ainsi que plus d'adoptions dans les SPA. *« Les chiens et les chats que nous proposons à l'adoption sont tous identifiés, vaccinés et parfois stérilisés. Ces prestations ont un coût, c'est pourquoi nous demandons une participation variant de 100 à 140 € par animal aux adoptants »*, souligne la présidente, qui sait que c'est une décision qui doit être mûrie et surtout ne pas être prise à la légère.

SPA du Bourbonnais – Prends-y-Garde – 03230 Lusigny
tél. 04 70 20 24 19 www.spadubourbonnais.fr

Mariol > CANTON DE CUSSET

Bien à l'abri

La maison Léon Bordas, baptisée ainsi en hommage à un généreux donateur de la commune, abrite depuis quelques mois l'activité des associations de Mariol. Installée dans les locaux de l'ancienne école, elle dispose d'une salle de réunion, d'une bibliothèque et de bureaux. Près de 160 000 € ont été investis dans sa réalisation par la commune ainsi que par le Conseil général, le Conseil régional et l'État.

CRR architectes associés de Clermont-Ferrand

Verneuil-en-Bourbonnais > CANTON DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Atout charme

Verneuil-en-Bourbonnais ne manque pas de cachet. Afin de parfaire ses atouts et d'avoir ses chances de décrocher le label *Plus Beaux Villages de France*, la commune a entrepris de nombreux travaux. Le Conseil général les a soutenus à travers un contrat d'aménagement de bourg. Après plus de deux mois de chantier, la dernière tranche vient de se terminer. Embellissement des massifs de fleurs, trottoirs supprimés, aménagement de zones piétonnières et caniveaux pavés, etc., tout a été mis en œuvre pour préserver l'esprit médiéval de ce joyau bourbonnais. Même les voies de circulation ont bénéficié d'un traitement soigné, avec des granulats locaux de Bransat. Au total, 295 234 € HT ont été investis, dont 88 000 € HT par le Département.

Le Montet

Ehpad : un nouveau monde

Cet automne, les premiers engins sont arrivés sur le terrain où s'érigera la nouvelle maison de retraite du Montet. Le projet de 12,5 M€ va modifier en profondeur l'accueil des personnes âgées dépendantes dans cette partie du Bocage.

CRR architectes associés de Clermont-Ferrand

C'était presque devenu une Arlésienne. C'est maintenant une réalité bien palpable : les travaux du nouvel Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (Ehpad) ont débuté au Montet. En septembre 2014, la maison de retraite ouvrira ses portes en lieu et place de l'ancien stade. *« Nous avons eu 70 candidats pour le concours d'architecture. C'est considérable. Après de nombreuses concertations avec l'ensemble du personnel, soit 55 salariés, mais aussi les résidents, nous avons retenu une structure humaine et fonctionnelle, sur deux niveaux, répondant aux différentes attentes »,* souligne Alain Nivet, directeur de l'Ehpad. Avec une intégration paysagère soignée, le bâtiment disposera de 96 chambres individuelles équipées de sanitaires.

Une capacité d'accueil similaire

« Dans l'unité traditionnelle, toutes les chambres font 24 m². Les résidents auront la possibilité d'avoir du mobilier personnel. Cela va vraiment rompre avec notre établissement actuel où les résidents sont deux par chambre, dans un bâtiment ancien qui ne répond plus aux normes actuelles », poursuit Alain Nivet.

Si la capacité d'accueil restera similaire, 12 places seront dévolues à une unité spécialisée pour les résidents désorientés. Là aussi, les lieux ont été pensés en fonction des besoins. Les chambres ne font que 21 m² mais les espaces de déambulation sont beaucoup plus larges et un jardin clos couvert à l'abri des regards sera aménagé. *« Dans ce type d'unité, il est encore important de pouvoir respecter le rythme des personnes. Ce genre de prise en charge est complexe et le personnel soignant suit déjà une formation spécifique »,* complète le chef de l'établissement autonome habilité à l'aide sociale.

Un espace Snoezelen

Le respect des résidents est véritablement la clé de voûte de ce projet. Plusieurs volontés traduisent cela. Ainsi, l'Ephad continuera de disposer d'une cuisine autonome où les repas seront préparés sur place. Un espace Snoezelen favorisant les stimulations sensorielles sera ouvert. *« Il devrait nous offrir une alternative intéressante pour calmer et apaiser les personnes âgées tout en réduisant les prescriptions médicamenteuses. »*

Toujours pour optimiser les soins, l'Ehpad, en relation avec le Centre hospitalier de Moulins-Yzeure, participe à titre expérimental au projet « Altermed Massif central ». À terme, il permettra de proposer des consultations de spécialistes en visio-conférence afin d'éviter des déplacements parfois traumatisants.

L'animation tiendra également une place de choix, avec notamment la création d'un pôle d'activités et de soins adaptés avec un programme d'animation personnalisé, en fonction du passé de chacun et de ses aptitudes du moment.

« C'est un beau projet global. Il a été mené en concertation entre l'établissement, l'Agence régionale de santé, le Conseil général et la commune. Nous sommes impatients de le voir aboutir puisqu'il modifiera en profondeur les conditions d'accueil et de prise en charge de nos résidents » assure Marie-Françoise Lacarin, vice-présidente chargée des Solidarités au Département et conseillère générale du canton.

Reste maintenant en suspens la question du nom. *L'Hôtel céleste* était une référence historique liée à l'ancien bâtiment... Le Conseil d'administration se penchera en temps et en heure sur la question.

LE PROJET EN CHIFFRES

Le montant prévisionnel du nouvel Ehpad du Montet s'élève à 12,5 M€ (mobilier compris). Le projet est soutenu à hauteur de 1,8 M€ par l'Agence régionale de santé (ARS) et 300 000 € par le Conseil général. Ces deux subventions ont pour but, suite aux travaux, d'atténuer le surcoût du prix de journée hébergement, actuellement de 46,86 €.

Lapalisse

Pom’de reinette et Pom’d’api

À Lapalisse, on déroule le tapis rouge à la petite enfance. Depuis le mois de novembre, une micro-crèche municipale a été implantée dans le quartier des écoles. Ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 15 à 18 h 30, et joliment baptisée *Pom’de reinette*, elle a une capacité d’accueil de 10 places. Son personnel se compose d’une éducatrice jeunes enfants, d’une auxiliaire de puériculture et de deux agents sociaux. Dans les jours à venir, juste à côté, le Relais assistant(e)s maternel(le)s (Ram), *Pom’d’api* ouvrira ses portes. Ces deux bâtiments modulaires basse consommation de 186 m² comprennent tout l’aménagement nécessaire à l’accueil des jeunes enfants. Ces deux services n’existaient pas jusque-là dans la commune, qui a investi 365 765 € HT dans ce projet soutenu par la Caf, la MSA, le Conseil général et la Communauté de communes du pays de Lapalisse.

Pom de Reinette – Rue du IIIe-Millénaire 03120 Lapalisse – tél. 04 70 96 35 65

RETOUR SUR IMAGE

Prieurale et prieuré

Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général, a récemment participé au lancement du dernier ouvrage du Service régional de l’inventaire. *Souvigny : la prieurale et le prieuré* traite à la fois de l’histoire de l’ensemble monastique de Souvigny mais également des fouilles archéologiques et des travaux de réhabilitation entrepris depuis plusieurs années. Ce livre minutieux bien que pointu est facilement accessible à qui s’intéresse à l’histoire de ce patrimoine roman exceptionnel.

Le Département a apporté une participation de 13 600 € au projet. Par ailleurs, grâce à son service d’archéologie préventive créé il y a trois ans, il a pu poursuivre cette œuvre de recherche avec des fouilles autour de l’église prieurale, dans le cadre de l’aménagement du centre-bourg de Souvigny.

L’Allier à Provemploi

C’était une première et elle a été concluante puisque de nombreux contacts ont été pris. Il y a quelques semaines, le Comité d’expansion économique de l’Allier (CEEA), la Mission accueil du Conseil général et Vichy Val d’Allier développement ont participé ensemble à Provemploi 2012 (Paris). Cette manifestation est le rendez-vous annuel des habitants de la région parisienne à la recherche d’un meilleur cadre de vie et de nouvelles opportunités professionnelles. Les partenaires du développement économique bourbonnais ont pu assurer la promotion des entreprises locales mais aussi présenter les différentes opportunités de création et de reprise d’activité. En parallèle, ils ont mis en avant les atouts du territoire et sa qualité de vie. Cette participation s’inscrit pleinement dans l’action du Conseil général en faveur de l’attractivité et des « Nouvelles ruralités ».

RENDEZ-VOUS DE L'ALLIER

Une 5e édition autour du vivre ensemble

Lancés en 2008, les Rendez-vous de l'Allier répondaient à la volonté des élus de la majorité départementale de créer des lieux d'échanges directs avec la population, des espaces d'expression et de démocratie participative, propices à l'interaction entre décisions publiques et avis des citoyens.
Pour leur 5e édition, les Rendez-vous de l'Allier n'ont pas changé de format : 11 réunions avec les élus des territoires et 8 réunions publiques avec la population dans l'ensemble du département.

À Montluçon

Les échanges avec les élus

Avec les élus, réunis dans les communautés de communes ou d'agglomération, le thème prioritairement évoqué cette année était la décentralisation. Un sujet d'actualité, à l'heure des 30 ans des 1res lois de décentralisation, mais aussi et surtout au cœur d'une concertation nationale lancée par le gouvernement pour faire aboutir au 1er trimestre 2013 l'Acte III de la décentralisation. Les débats avec les élus ont permis de mettre en avant l'attachement de ceux-ci à l'échelon communal, signe de proximité et de démocratie locale.

Mais le rôle de l'intercommunalité, de sa nécessaire montée en charge autour de projets de territoire, a également été largement évoqué. Au-delà, la clarification des compétences entre Départements et Régions a été sollicitée autour de deux principes généraux : les blocs de compétence et le maintien de la possibilité d'intervenir dans tous les domaines utiles au territoire (la compétence générale), autour du principe de chefs de file. En parallèle, le statut de l'élu, les modes de scrutin et le cumul des mandats ont également nourri les débats.

Du côté des réunions publiques

Avec la population, pour la 2e année consécutive, les réunions publiques s'articulaient autour d'un thème. Après les « Nouvelles ruralités » en 2011, le « Vivre ensemble » était cette année au cœur des échanges. Le Conseil général, pour qui c'est une priorité, souhaitait mieux faire appréhender cette notion à la population. Introduit par un film de témoignages, le sujet a bel et bien séduit les participants et a largement été repris autour de préoccupations partagées : la

À Beaulon

À Varennes-sur-Tèche

À Montmarault

solidarité locale, l'animation des territoires ruraux, l'accompagnement des publics en difficulté, la lutte contre l'isolement, la difficulté à trouver un emploi…

Mais bien sûr, d'autres questions liées à l'actualité ont été abordées : RCEA et infrastructures, contournement routier sud-ouest de Vichy, déchets, accueil de nouvelles populations, petite enfance, personnes âgées et services à domicile, téléphonie mobile et internet…

Par ailleurs, Jean-Paul Dufrègne, président du Conseil général, et les élus départementaux sont revenus sur d'autres sujets phares de la collectivité comme l'habitat et la rénovation énergétique, le développement économique et la nouvelle campagne d'image de l'Allier. Une fois de plus, les Rendez-vous de l'Allier ont permis des échanges francs et de déboucher sur des réflexions constructives pour l'avenir du département.

À Saint-Menoux

3 QUESTIONS À

Nicolas Thollet,

vice-président en charge des Sports, de la Vie associative et de la Vie citoyenne

Comment faites-vous évoluer le concept des *Rendez-vous de l'Allier* pour qu'ils restent attractifs ?

Les réunions avec les élus sont désormais davantage basées sur l'échange et le débat. Les élus considèrent ce rendez-vous comme incontournable, car il offre l'opportunité de présenter directement leurs projets au Département. Avec la population, en thématisant les rencontres autour de sujets fédérateurs, nous encourageons la participation et le renouvellement du public. La franchise, la spontanéité et le suivi des demandes font de ces rencontres de vrais lieux de construction collective. Pour preuve, plus de 1 000 personnes, élus et citoyens, ont assisté à cette nouvelle édition.

Quels autres rendez-vous citoyens développez-vous ?

Nous reprenons à partir du 13 décembre (à Gannat) les Rendez-vous Bistrot, initiés l'année dernière sur un mode convivial. Les Rendez-vous Marché se poursuivront également en 2013. Et puis les conférences publiques continueront, avec notamment un colloque sur les nouvelles ruralités au premier semestre 2013.

L'avis de la population semble important. Comment associer encore plus le citoyen aux décisions ?

La démocratie participative ne se décrète pas, les outils restent à inventer et à expérimenter pour être réellement efficaces. Référendums d'initiative locale, forums d'usagers, conseils de participation sont autant de pistes à creuser. Mais il est certain que la méthode adoptée par l'équipe départementale essaie de privilégier au maximum cette expression citoyenne qui est une véritable source d'enrichissement. Les internautes peuvent d'ailleurs laisser leurs avis et témoignages sur le site internet www.allier.fr et la nouvelle page Facebook du Département.

À Varennes-sur-Allier

À Vichy

À Yzeure

Le groupe Caillot confirme son activité copacking

Grâce à l'entreprise rèmoise Caillot, l'ancienne usine Sediver de Saint-Yorre a retrouvé le visage d'un site industriel opérationnel. La PME marnaise, forte de ses 1 000 collaborateurs, spécialisée dans le transport, la logistique et le copacking (regrouper des produits par lots) s'y est en effet installée. Caillot a investi les 11 000 m² d'usine réaménagés et reconvertis ainsi qu'un bâtiment neuf de 5 500 m².

À Saint-Yorre, le Groupe Caillot assure l'assemblage et le conditionnement des bocaux « Le Parfait », dont la partie verre est fabriquée à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) par le Groupe O-I (Owens Illinois), 1er verrier mondial.

« Notre client a recentré sa production dans son usine du Puy-de-Dôme et nous l'avons accompagné, explique Johan Duretz, responsable des projets logistiques chez Caillot. *La contrainte était de trouver un site pouvant accueillir cette activité au plus près de l'usine O-I. C'est chose faite puisque nous nous sommes implantés à 13 km. Cette usine correspond bien à nos besoins,* poursuit-il. *Elle a permis l'intégration de trois chaînes de fabrication-assemblage mais aussi des flux amonts et avals. Ceux-ci ont été pensés dans une démarche qualité-sécurité complète. »*

> ***Notre client a recentré sa production dans son usine du Puy-de-Dôme et nous l'avons accompagné.***

Site optimal en 2013

Les synergies avec Vichy Val-d'Allier Développement dirigé par Bruno Pinard-Legry ainsi qu'avec le Comité d'expansion économique de l'Allier ont permis l'établissement de dossiers de demande de subvention, notamment auprès du Conseil général.

Pour recruter le personnel idoine, l'entreprise Caillot a suscité, à Saint-Yorre, dès juin 2012, la création de l'agence d'intérim Eurodeal. *« Il n'existait pas d'agence sur place, nous avons donc répondu à un besoin,* souligne Johan Duretz. *L'objectif est de parvenir assez rapidement à 80 personnes sur site, avec les embauches et les transferts de personnel spécialisé depuis Reims. »*

Confié à la responsabilité de Christophe Wantier, directeur, le site devrait trouver son rendement optimal dès janvier 2013. Et pour respecter ce timing, le Groupe Caillot a puisé dans le vivier des prestataires et des fournisseurs qui connaissaient bien l'usine auparavant.

Johan Duretz, responsable des projets logistiques

POUR EN SAVOIR PLUS

Entreprise Caillot
Rue de la Verrerie
03270 Saint-Yorre
www.transportscaillot.fr

L'agglo au scan éco

C'est non seulement une institution mais aussi un outil plein de ressources. *L'annuaire économique* de l'agglomération Vichy Val d'Allier est disponible dans sa nouvelle version. Toujours plus riche et plus complet, il référence près de 1 700 entreprises et établissements dans des secteurs variés : industrie, services aux entreprises, culture-loisirs-thermalisme… Cette édition inclut également un cahier spécial « Formations supérieures » afin de favoriser les ponts entre les mondes de l'entreprise et de l'université. Édité par l'agence de développement économique de l'agglomération, il est consultable en ligne avec ses dernières mises à jour sur le site internet www.vichy-economie.com. On peut également se le procurer dans sa version papier auprès de l'agence (possibilité d'envoi), dans les mairies, les chambres consulaires, à la mission locale, au point information jeunesse ou encore auprès des partenaires de l'agence.

Vichy Val d'Allier développement
9, place Charles-de-Gaulle – 03200 Vichy
tél. 04 70 96 57 80
www.vichy-economie.com

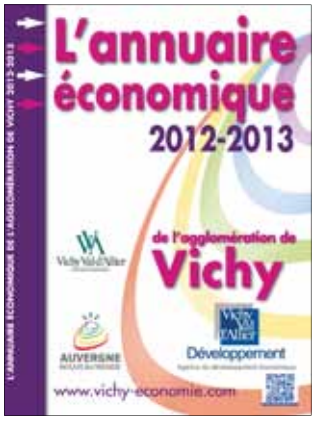

Le télétravail pas à pas

Phovoir

Le télétravail conforte son installation dans l'Allier. De plus en plus de personnes en reconversion professionnelle ou à la recherche d'un complément de salaire créent leur activité de travailleur indépendant. Le Comité d'expansion économique de l'Allier (CEEA) est à l'origine de cette dynamique impulsée dès décembre 2011. En effet, il signait alors avec EODOM, leader national du homeshoring, une convention de partenariat. Aujourd'hui, il travaille à la réalisation d'un guide pratique sur le sujet. Il recensera les démarches à accomplir pour devenir télétravailleur dans l'Allier, les contacts utiles, une liste représentative des sites et des entreprises qui proposent des missions, des astuces pour développer son activité… Des témoignages viendront étayer le tout. En attendant la sortie de cette édition prévue au mois de janvier, si vous voulez d'ores et déjà en savoir plus sur le télétravail, n'hésitez pas à vous rapprocher du CEEA.

CEEA – 12, cours Anatole-France – 03000 Moulins
tél. 04 70 46 84 10 (Pauline Rivière)
www.ceea-allier.com

Face-à-face avec :

Jinjin Gautier

Assistante de direction à Herbal T (Saint-Bonnet-de-Rochefort)

Pourquoi Herbal T a-t-elle décidé de s'implanter au Naturopôle ?

Il y a principalement deux raisons à cela. Notre société est spécialisée dans la valorisation de nouvelles technologies d'extraction et la production d'extraits végétaux innovants pour le marché agroalimentaire. Nous étions donc intéressés par la spécificité nutrition-santé, la verticalisation des différentes activités et la mutualisation des actions de ce parc. Par ailleurs, nous utilisons un process 100 % naturel breveté mis au point par Michel Dubourdeaux, une figure historique du groupe 3i Nature. Donc, note installation s'est présentée comme une opportunité et très vite une évidence.

Combien avez-vous investi dans cette implantation ?

Herbal T a investi près de 4 M€ dans cette usine et sa 1re ligne de production qui sera lancée dans quelques jours. Nous avons eu le soutien des collectivités territoriales, dont le Conseil général, de l'État et nous attendons une confirmation de l'Europe.

Envisagez-vous d'avoir d'autres lignes de production ?

Notre unité de production devrait s'étoffer dans les années à venir. Dans un premier temps, nous allons avoir une capacité annuelle de produit fini de 1 000 tonnes mais notre potentiel devait être à terme quatre fois plus élevé, avec à la clé une trentaine d'emplois.

Porte Voix

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN / FRONT DE GAUCHE

Une fiscalité au service de la solidarité

L'impôt est injuste quand il touche toutes les couches de la société sans distinction de conditions sociales (TVA) mais l'impôt est juste quand il garantit une meilleure répartition des richesses (impôt sur le revenu). Les collectivités ont une marge de manœuvre limitée sur la question de l'impôt. Celui que prélève le Conseil général ne s'adresse qu'aux propriétaires de biens immobiliers. Lors de notre dernière session, nous avons prévu d'augmenter la fiscalité de 2,8 % (dont 0,8 % pour le SDIS), soit une augmentation de 10 euros. Cette augmentation limitée permet à notre collectivité de faire vivre la solidarité dans notre département et notamment avec l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la Prestation de compensation du handicap (PCH). Sans augmentation de la fiscalité, nous serions contraints de nous limiter au seul versement des prestations sociales. Mais nous considérons que cette période de crise sociale exige un maintien de l'intervention publique en matière de solidarité. À l'heure où les licenciements se multiplient, où la précarité progresse, où nos concitoyens ont plus que jamais besoin de cette solidarité, nous refusons de nous dérober à nos responsabilités. Bien entendu, les élus de l'URB (droite départementale) crient au loup sans préciser que la pauvreté ne s'est jamais autant développée que sous le précédent gouvernement qu'ils ont largement soutenu. La gauche au pouvoir doit initier une autre politique industrielle, une réorientation de l'agriculture et un autre déploiement des services publics. Mais de telles ambitions ne pourront se développer dans une politique de rigueur ou d'austérité qui ne s'attaque pas à la question fondamentale de la répartition des richesses, surtout avec l'adoption du traité européen. Les élus communistes et républicains – front de gauche travaillent à construire une fiscalité qui soit au service de la solidarité et du vivre ensemble.

GROUPE SOCIALISTE

Nous préférons le verre à moitié plein

Il est d'usage, en cette période, de faire un retour sur l'année écoulée. Les derniers mois de la droite ont été marqués par une multiplication d'annonces non financées et non engagées. Dans l'Allier, c'est le dossier de la RCEA qui n'a pas avancé pendant les 11 derniers mois du gouvernement Fillon... À cela s'était ajoutée, campagne oblige, la droitisation d'un candidat-président qui renouait avec l'agitation de ses débuts.

Les électeurs ont donné une réponse claire et, dans l'Allier, les scores de François Hollande puis des candidats de gauche ont été, canton par canton, supérieurs à ceux atteints par la gauche depuis près de 30 ans.

Depuis juin, le chef de l'État et son gouvernement travaillent en concertation avec tous les acteurs concernés qui retrouvent ainsi un espace de dialogue et d'expression. Cela change de la stigmatisation dont ils étaient l'objet.

Vu l'ampleur des dégâts provoqués par la droite, certains signes d'impatience sont bien compréhensibles mais, en seulement 6 mois, de nombreuses mesures ont déjà été prises :

– suppression de la TVA Sarkozy (12 milliards d'€ de pouvoir d'achat rendus aux Français) ;
– plus 25 % sur l'allocation de rentrée scolaire ;
– retour de la retraite à 60 ans pour les salariés ayant leurs annuités ;
– encadrement des loyers à la relocation ;
– encadrement des rémunérations dans les entreprises publiques et baisse de 30 % des rémunérations du Président et des ministres ;
– gratuité possible des terrains publics pour construire des logements sociaux ;
– création de 150 000 emplois d'avenir ;
– accords des partenaires sociaux sur les contrats de génération...

Il ne faut pas sous-estimer les attentes et les difficultés à venir, mais il faut également savoir regarder le travail accompli. Pour l'année qui vient, les élus socialistes continueront à s'engager au service des territoires avec la volonté de redresser le pays et leurs actions iront toujours dans le sens de l'efficacité et de la justice.

GROUPE D'UNION RÉPUBLICAINE POUR LE BOURBONNAIS

Sinistres cadeaux de Noël !

Alors qu'au printemps dernier, les candidats avaient multiplié les promesses, n'hésitant pas à enfiler les habits du Père Noël avant l'heure, c'est malheureusement le Père Fouettard qui arrive aujourd'hui.

La majorité départementale socialiste et communiste vient ainsi de présenter ses orientations budgétaires pour les trois prochaines années et le budget 2013 sera voté dans quelques jours.

Tandis qu'au pire moment de la crise, le précédent gouvernement avait protégé les collectivités locales en maintenant les dotations qu'il leur versait, voilà que les conseillers généraux de la majorité anticipent, sans la dénoncer, une baisse des dotations nationales à notre Département de 3 millions d'€ en 3 ans !

Or d'un côté, l'État se désengage en diminuant ses dotations, mais de l'autre, il vous fait payer davantage. Citons le gel du barème de l'impôt sur le revenu qui fera payer plus et rendra imposables des foyers qui ne l'étaient pas, l'augmentation de la CSG des retraités, la refiscalisation des heures supplémentaires ou l'explosion des taxes comme la taxe sur la bière. Cette avalanche de taxes nuit gravement à votre pouvoir d'achat !

Dans le même temps, cette majorité prévoit que les impôts départementaux augmenteront de plus de 12,4 millions d'€ en 3 ans ! La seule taxe sur le foncier bâti fera un bond de plus de 16 % ! 12,4 millions d'€ pris dans votre poche !

Notre groupe dénonce avec force ce véritable matraquage fiscal, tout à fait inacceptable et cette double peine qui va frapper les contribuables bourbonnais. Cette pression fiscale est injuste et inefficace : elle va peser sur votre pouvoir d'achat et accentuer les difficultés de l'économie locale et l'emploi.

Philippe Bigard

Recommencer, s'entraîner, gagner, atteindre les sommets. Aujourd'hui, il est le seul club bourbonnais masculin de sport collectif à évoluer en Nationale 1. Avec son équipe de water-polo senior,

Ils mouillent le maillot

le Nautic club moulinois a mis en plein dans le mille. *« Une fois le bassin de Moulins aux normes en 2007, il nous a fallu cinq ans pour remonter en haut du classement et renouer avec les bons résultats de l'ASPPT dans les années 1990 »*, relate Michaël Puyet, le président de l'association. Sans le savoir-faire acquis à cette époque et une volonté sans faille, rien n'aurait été possible. Actuellement, le club compte 120 licenciés en water-polo et 80 % d'entre eux ont moins de 18 ans. *« Nous sommes le 2e club formateur en région Rhône-Alpes Auvergne, devant Lyon »*, constate fièrement le président. C'est un gagnant, il aimerait bien occuper la première place mais il doit partager les créneaux avec d'autres associations, les baigneurs et les scolaires. L'affaire n'est pas simple. Cependant il lui en faudrait plus que ça pour renoncer : *« Le maintien en N1 est un objectif important pour nous. Toutefois, nous souhaiterions développer de nouvelles activités, notamment en direction des personnes handicapées et des jeunes avec qui nous voulons partager les valeurs positives de notre pratique sportive. »*

NC Moulinois Auvergne
Palais des Sports
rue Félix-Mathé – 03000 Moulins
tél. 06 80 98 08 64
http://ncmwaterpolo.fr

Cécile Bertin
a le monde à ses pieds

Cours Cécile, cours ! À la manière d'un Forrest Gump au féminin, la Moulinoise n'a de cesse d'enchaîner les marathons et les épreuves longue distance à travers le monde, dans une quête inassouvie d'exploits hors normes. Un raid multisports lui donne le goût de la course à pied. Elle enchaîne alors sur le marathon de New York. *« C'était tellement incroyable pour moi de pouvoir faire cela »*, témoigne-t-elle.

Mais le plus incroyable n'est pas là, car cette joggeuse aligne 35 marathons en l'espace de quatre ans. Et peaufine surtout sa spécialité, les courses longue distance en autonomie alimentaire, sur six étapes et 250 kilomètres. *« Dans ce genre de courses, le niveau sportif ne suffit pas pour réussir,* assure Cécile Bertin. *Il faut aussi bien gérer son matériel et son alimentation. Près de 50 % de la réussite résident dans la préparation. »*

Point final en Antarctique

Dans sa frénésie pédestre, l'athlète devient la première femme au monde à boucler sept marathons sur sept continents, une prouesse validée en seulement 80 jours. Ces courses sont autant d'aventures humaines et d'histoires à raconter. Du coup Cécile Bertin devient journaliste. *« Tout cela a chamboulé ma vie,* convient-elle*, mais je veux rester moi-même et préserver mon existence de maman avant tout. »*

Et la voici lancée dans le challenge Four Deserts, qui consiste à courir quatre courses dans quatre déserts. Elle a vaincu l'Atacama (Chili) en mars, puis Gobi (Chine) en juin et le Désert blanc égyptien en octobre. Cécile Bertin se trouve actuellement sur la ligne de départ en Antarctique pour mettre le point final à son chef-d'œuvre, avant de rejoindre l'Australie l'an prochain, pour une course de 560 km en neuf étapes. *« C'est mon seul échec sur une grande course. Ça remonte à 2009. Mais là, je vais prendre ma revanche »,* promet la Moulinoise. Chiche !

Friandises de culture

Les sites culturels du Conseil général à Moulins se parent de leurs plus beaux atours pour ces fêtes de fin d'année. Ils arrivent avec une escarcelle remplie d'animations pour toute la famille. La Maison Mantin continuera de livrer ses secrets et sera le théâtre, mercredi 26 décembre (14 heures), d'une lecture où l'imaginaire des participants pourra flirter sans retenue avec celle de l'ancien propriétaire des lieux. À quelques pas, au mab, l'exposition temporaire *Animalement vôtre* gardera ses portes ouvertes et des ateliers seront organisés autour du thème de Noël les 27 décembre et 3 janvier (14 h 30). Au mij, la toute fraîche exposition *Le Dessin en jeu* réchauffera les cœurs à l'instar des lectures proposées par les bénévoles de *Lire et faire lire*, les 27 et 28 décembre (10 h 30) mais aussi les 3 et 4 janvier (10 heures). À vous maintenant de choisir l'histoire que vous souhaitez vivre.

• mab – place du Colonel Laussedat 03000 Moulins – tél. 04 70 20 48 47 www.mab.allier.fr
• mij – 26, rue Voltaire – 03000 Moulins tél. 04 70 35 72 58 – www.mij.allier.fr

Savoir-faire sportif

À Moulins, la Maison des sports accueille 22 comités départementaux et 3 clubs. Créée sous l'impulsion du Conseil général en 2010, le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) assure sa gestion. Le bâtiment est mis gracieusement à disposition par le Département, les structures accueillies ne payant que les charges de fonctionnement. Ce regroupement offre de nombreuses opportunités, comme la mutualisation d'emplois et de matériels. De plus, la Maison des sports constitue un guichet unique pour les associations sportives bourbonnaises, que ce soit pour monter des dossiers, organiser une manifestation, obtenir des renseignements administratifs, etc.

Maison des sports, Cdos 4, rue de Refembre – 03000 Moulins tél. 04 70 44 47 04 http://allier.franceolympique.com

CDPA

Bûche de Noël

8

Ingrédients

Pour le biscuit chocolat :

3 œufs entiers, 170 g de poudre d'amande, 170 g de sucre glace, 12 blancs d'œufs, 70 g de sucre semoule, 70 g de farine, 55 g de poudre de cacao, 70 g de beurre.

Pour la mousse chocolat-vanille :

135 cl de lait, 1 gousse de vanille, 360 g de chocolat dessert, 330 cl de crème liquide UHT.

Pour le montage :

800 g de framboises surgelées, pastilles de Vichy.

Préparation

Biscuit chocolat Dans un saladier, verser les trois œufs entiers, la poudre d'amande et le sucre glace. Monter le tout au batteur électrique. Dans un autre saladier, monter trois blancs d'œufs en bec d'oiseau (mousseux, mais encore un peu liquide) et ajouter peu à peu le sucre semoule. Tamiser la farine et la poudre de cacao. Faire fondre le beurre. À l'aide d'une maryse (spatule), mélanger un quart des blancs montés au premier mélange, puis ajouter la farine, la poudre de cacao tamisée, le reste des blancs montés et le beurre fondu. Étaler sur une plaque chemisée de papier sulfurisé et enfourner à 220 °C (th.7-8), pendant 6 à 8 minutes.

Mousse chocolat-Vanille Monter la crème UHT et la réserver. Dans une casserole, faire bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue, puis le verser en le passant au « chinois » sur le chocolat dessert. Mélanger doucement pour ne pas incorporer trop d'air. Quand le mélange atteint 35 °C, incorporer la crème montée.

Montage Étaler la mousse chocolat sur le biscuit à l'aide d'une spatule, puis parsemer de brisures de framboises. Rouler le biscuit et réserver au réfrigérateur pendant environ 3 heures. Couper les extrémités du rouleau obtenu et décorer avec une ligne de framboise et saupoudrer de poudre de pastilles de Vichy nature ou goût citron.

RECETTE FOURNIE PAR JÉRÔME LOTTIN, CHEF PÂTISSIER À LA BOULANGERIE-PÂTISSERIE LE CYGNE À SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. À RETROUVER SUR www.produits-allier.com

Agenda

Pinocchio

SPORTS

VICHY
JAV Vichy – Sorgues
8 déc. à 20 h //
Salle Pierre-Coulon
Match de basket
> 04 70 98 71 94

VICHY
JAV Vichy – Rennes
22 déc. à 20 h //
Salle Pierre-Coulon
Match de basket
> 04 70 98 71 94

BEAULON
Tournoi de foot
15 déc. à 10 h //
Marcel Briat
> 04 70 42 47 23

DOMÉRAT
Corrida de Noël
23 déc. à 14 h 30 //
Place Bacchus
> 06 15 82 79 23

MONTLUÇON
Corrida de Noël
30 déc. // Place Jean-Jaurès
> 04 70 02 55 00

MUSIQUE

VARENNES-SUR-ALLIER
L'Étoile de Noël
9 déc. // Église
> 04 70 47 72 00

VICHY
Pinocchio
9 déc. à 15 h // Opéra
Tout public
> 04 70 30 50 30

MOULINS
Gospel Soweto Spiritual Singers
9 déc. à 17 h // Théâtre
> 04 70 44 44 21

AVERMES
Twin twisters et The Marshals
11 déc. à 21 h // Isléa
> 04 70 34 23 65

YZEURE
Sixtrum
11 déc. à 19 h // Théâtre
Jeune public (dès 7 ans)
> 04 70 48 53 87

Gospel Soweto Spiritual Singers

Cyclisme pour tous

Il y a quelques mois, la Roue d'or Moulins Yzeure Avermes (Romya) est passée au braquet supérieur. L'association a décroché une affiliation à la Fédération française handisport. Elle venait s'ajouter à celles de la Fédération de cyclisme et de l'Ufolep. Fait du hasard, elle avait été rejointe depuis peu par Quentin Aubague, champion du monde en para-cyclisme. Aujourd'hui, les éducateurs de la Romya interviennent régulièrement à l'Institut des jeunes aveugles des Charmettes (Moulins). À l'occasion du Téléthon, en tandem avec des mal-voyants, ils se joindront au peloton qui ralliera Moulins au centre de recherche du Généthon à Évry (départ le 7 décembre, à 11 h 30, place d'Allier, Moulins).

Romya – Maison des sports
4, rue de Refembres – 03000 Moulins
tél. 06 86 79 73 10
www.romya03.com

Dindes en foire

Toujours aussi charnues et appétissantes, elles sont de retour à Jaligny-sur-Besbre. Mercredi 12 décembre, la commune vivra au rythme de leurs gloussements lors de la 63e Foire aux dindes. Près d'un millier de volailles sont attendues. Le midi, sous un chapiteau chauffé et à la salle socioculturelle, il sera possible de se délecter de leur chair lors d'un grand repas festif autour d'un invité d'honneur surprise. Samedi 15, un concours de belote (14 h) permettra de patienter jusqu'au dimanche où seront proposés deux randonnées (départs 10 h et à 14 h 30), un repas sous chapiteau (potée jalignoise) ainsi qu'un marché de Noël sous la halle (vente de dindes prêtes à cuire...).

Réservation repas
tél. 06 33 94 66 76 ;
Renseignements randonnées
tél. 04 70 34 77 08

Kit de survie
en milieu culturel

Les bonnes idées sont faites pour être partagées. Depuis quelques semaines, la e-mallette, l'outil numérique pour les porteurs de projets culturels, est arrivée dans l'Allier. Ce « kit de survie administratif en milieu culturel » contient une mine de renseignements sur la législation en vigueur dans les domaines du spectacle vivant et du support enregistré. Il répond aux questions essentielles que peuvent se poser les porteurs de projet, avec un important focus sur les musiques actuelles : statut de l'artiste, gestion d'une association, financement d'une action, promotion, etc.

Des données complémentaires favorisent les mises en réseau et la valorisation des métiers du spectacle. La e-mallette se présente sous la forme d'une clé USB, d'un site internet mais aussi d'une application pour iPhone et iPad.

Créée à l'initiative du pôle ressource du Krakatoa (Smac Bordeaux-Mérignac – 33), elle est désormais disponible dans une quinzaine de régions en France, à travers des structures relais. Dans l'Allier, la MJC de Montluçon et l'association Culture d'en face assurent sa distribution, en partenariat avec le Transfo (Clermont-Ferrand). Il est indispensable de se rapprocher de ces dernières en prenant un rendez-vous pour obtenir gratuitement cet outil pédagogique, qui deviendra vite un incontournable de la vie artistique bourbonnaise. ■

La e-mallette à portée de main

N'attendez pas plus longtemps pour vous procurer la e-mallette. Prenez vite rendez-vous auprès de :

- ***MJC de Montluçon – avenue de Fontbouillant 03100 Montluçon – tél. 04 70 08 35 63 (Corine Merceret)***
- ***Culture d'en face – 24, rue Voltaire – 03000 Moulins tél. 09 52 38 37 01 (Stéphane Sagirant)***

■ **AVERMES**
Greencut
13 déc. à 21 h // Isléa
> **04 70 34 23 65**

■ **MONTLUÇON**
Hommage à Bill Evans
14 déc. à 19 h // Le Guingois
Apéritif-concert
> **04 70 05 88 18**

■ **MONTLUÇON**
Rmb fête ses 30 ans
14 déc. à 15 h // Athanor
> **04 70 08 14 40**

■ **BELLERIVE**
Oldelaf
14 déc. à 20 h 30 //
Le Geyser
Chanson française humoristique
> **04 70 32 95 13**

■ **VICHY**
Noël a cappella
14 déc. à 20 h 30 //
Église Saint-Blaise
> **04 70 98 71 94**

■ **MOULINS**
Concert gospel
15 déc. à 20 h 30 //
Église Saint-Pierre
> **04 70 46 31 21**

■ **SAINT-POURÇAIN-SUR SIOULE**
Concert de l'Harmonie
16 déc. à 16 h //
Salle Jean-Reynaud
> **04 70 45 32 73**

■ **MONTLUÇON**
Irish Celtic
16 déc. à 15 h // Athanor
> **04 70 08 14 40**

■ **AINAY-LE-CHÂTEAU**
Trompes et chorale
22 déc. à 20 h 30 // Église
Au profit de la lutte contre le cancer
> **06 63 23 65 16**

■ **SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**
Orgue et chants de Noël
23 déc. // Église Sainte-Croix
> **04 70 45 58 79**

THÉÂTRE

■ **VICHY**
Sexy flag
8 déc. à 21 h //
Théâtre du Boulevard
> **06 30 33 98 46**

■ **NÉRIS-LES-BAINS**
Astérix et Obélix, au service de sa majesté
9 déc. à 15 h // Théâtre
Séance de cinéma
> **04 70 03 11 03**

■ **MONTLUÇON**
Les Bodin's
13 déc. à 20 h 30 // Athanor
> **04 70 08 14 40**

■ **SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**
Lucienne fait sa vamp avec Solange
14 déc. à 21 h // Salle du cinéma-théâtre
> **04 70 45 32 73**

MONTLUÇON
La Bobine de Ruhmkorff
Les 14, 15 et 18 déc. à 20 h 30 et les 17 et 19 déc. à 19 h 30 // Le Fracas
De Pierre Meunier
> **04 70 03 86 18**

VICHY
L'Arbre de Noël
Du 14 au 23 déc. // Théâtre
Théâtre forain
> **04 70 30 89 45**

VICHY
Tu m'as sauvé la vie
31 déc. à 20 h // Opéra
De Sacha Guitry
> **04 70 30 50 30**

MONTLUÇON
L'Émission
Du 7 au 11 janv. //
Le Fracas
De Sabine Revillet
> **04 70 03 86 18**

Serge Carr

EXPOSITION

MONTLUÇON
Rétrospective des expositions 2012
Du 6 déc. au 29 déc. //
Office de tourisme
> **04 70 05 11 44**

MOULINS
Il était une fois… Regemortes
Du 8 au 16 déc. //
Musée du Bâtiment
> **04 70 34 23 69**

YZEURE
Du pain au vin : tout un fromage
Du 8 déc. au 23 déc. //
Maison des arts et des sciences
> **04 70 20 10 64**

MOULINS
Sacrées soieries
Du 8 déc. au 23 déc. //
Citévolution
> **04 70 46 27 83**

DOMPIERRE-SUR-BESBRE
L'air
Jusqu'au 21 déc. //
Pôle culturel
> **04 70 34 50 72**

MONTLUÇON
Alexandrine Aimé et Perrine Vilmot
Jusqu'au 29 déc. //
Galerie Mezz'art
> **06 31 62 95 15**

GANNAT
Exposition de Noël
Du 8 au 30 déc. //
Maison des artistes et artisans
> **04 70 90 31 79**

MOULINS
Animalement vôtre
Jusqu'au 6 janv. // mab musée Anne-de-Beaujeu
> **04 70 20 48 47**

L'hymne de Juliette à Édith

« *Quand il me prend dans ses bras, qu'il me parle tout bas, je vois la vie en rose… Tu me fais tourner la tête, mon manège à moi c'est toi…* » Qui n'a frémi aux trémolos d'Édith Piaf entonnant parmi les plus belles chansons d'amour françaises ?
Juliette Ray, elle, s'est engouffrée dans cette œuvre et la fait revivre pour le plus grand plaisir de tous. Le 14 décembre sur la scène d'Athanor, elle présentera en matinée son nouveau spectacle *Édith et moi* lors de la journée anniversaire qu'organise la radio RMB pour fêter ses 30 ans. Très récemment, le disque *Édith et moi* est sorti dans les bacs. Il comporte 15 chansons extraites du spectacle.
Dire de Juliette Ray qu'elle est fan d'Édith Piaf est un peu faible, habitée par la môme est plus juste : « *J'aime les belles voix qui me touchent et elle a les deux. Je travaille aussi beaucoup sur sa biographie, sa vie, ses amours. Son talent était exceptionnel, et elle savait aussi découvrir celui des autres, par exemple celui d'Yves Montand* ». Très humble, Juliette Ray se trouve bien ambitieuse de chanter Édith Piaf, d'ailleurs elle n'essaie pas de l'imiter.
Entrée par hasard dans la chanson en 2004, elle dit avoir eu la chance d'être accompagnée par des gens qui l'ont fait progresser, notamment ses trois musiciens : Christophe Duplan à l'orgue, David Kasmareck à l'accordéon et Arnaud Delbos aux percussions.
Le seul regret de Juliette est de ne jamais avoir vu Édith sur scène. Alors elle renoue avec elle à chaque fois qu'elle monte sur scène car « *elle a envie de chanter, c'est physique, tout son être est tendu, son souffle est suspendu* », invitant les spectateurs à partager un grand moment de bonheur autour de la mémoire de celle qui continue de faire vibrer les cœurs au-delà du temps.

POUR EN SAVOIR PLUS
Juliette Ray
tél. 04 70 29 57 10
ou 06 24 76 20 19

LES 7 DIFFÉRENCES

Moulin à eau de Sannes, à Toulon-sur-Allier

Solution page 34

L'Allier pour les nuls

Quelle commune affiche la plus grande superficie dans le département ?

Réponse : Il s'agit de Lurcy-Lévis qui a une superficie de 7 140 ha, soit 71,4 km². Pour mémoire, la superficie de l'Allier est de 7 340 km².

MOULINS
Le dessin en jeu par Letizia Galli
Jusqu'au 11 janv. //
mij - musée de l'illustration jeunesse
> 04 70 35 72 58

VARENNES-SUR-ALLIER
Peinture Annick Lhostis
À partir du 2 janv. //
Médiathèque
> 04 70 45 14 01

AVERMES
Gaëlle Villedary
11 janv. // La Passerelle
> 04 70 46 62 43

Gaëlle Villedary

DIVERS

BELLERIVE-SUR-ALLIER
J'arrive
8 déc. à 20 h 30 //
Le Geyser
Cie de Fakto
> 04 70 32 95 13

VICHY
Ateliers décorations de Noël
Les 8 et 15 déc. de 14 h 30 à 16 h 30 //
Palais des congrès-opéra
Gratuit et ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans
> 04 70 58 42 50

YZEURE
Noël nordique
Du 8 au 31 déc. //
Place Jules-Ferry
> 04 70 48 53 80

Noël nordique

AVERMES
Les bons contes : leçon de morale
10 déc. à 18 h 30 //
La Passerelle
> 04 70 46 62 43

AGENDA : MODE D'EMPLOI

Vous souhaitez publier une manifestation dans l'agenda de *Reflets d'Allier* ? Pour cela, deux solutions. Rapprochez-vous de l'office de tourisme dont vous dépendez et communiquez-lui le lieu, la date, le nom du rendez-vous, un descriptif succinct et un contact téléphonique. Il vérifie l'information et la valide avant insertion dans une base de données partagée par plusieurs organismes. Vous pouvez aussi remplir le formulaire disponible sur le site internet du Conseil général, www.allier.fr, rubrique « Agenda ». Attention, en raison des délais de fabrication du magazine départemental, les informations doivent être communiquées au moins deux mois avant parution. Par ailleurs, compte tenu de l'affluence des annonces à certaines périodes, le Conseil général est contraint d'effectuer une sélection et ne garantit donc pas la publication de la manifestation. Cependant, celle-ci figurera automatiquement dans l'agenda du site www.allier.fr.

Agenda

Récré Action

AVERMES
Les bons contes : « Vive le vent d'hiver »
11 déc. à 18 h 30 //
La Passerelle
> 04 70 46 62 43

DOMPIERRE-SUR-BESBRE
Café culturel
11 déc. de 14 h 30 à 16 h // Médiathèque Jeanne Cressanges
> 04 70 48 02 35

MONTLUÇON
Quand les parents se séparent…
14 déc. 19 h 30 //
Théâtre André-Messager
Conférence-débat (Lions clubs) sur le vécu de l'enfant et de l'adolescent en situation de séparation parentale et de recomposition familiale. En présence du Dr Philippe Mazet, pédopsychiatre et ancien chef de service à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière
> 06 15 05 26 13

AINAY-LE-CHÂTEAU
Après-midi récréative
16 déc. // Foyer rural
> 04 70 07 83 64

BELLERIVE-SUR-ALLIER
Je vous réfléchis
18 déc. à 20 h 30 //
Le Geyser D'André Ricros
> 04 70 32 95 13

MOULINS
Café-théâtre Jean-François Carey
21 déc. à 21 h //
Espace Villars
> 04 70 44 44 21

AINAY-LE-CHÂTEAU
Crèche vivante
24 déc. // Maison des gardes
> 04 70 07 90 53

MOULINS
En déc.
Retrouvez toutes les animations du mij, du mab et de la Maison Mantin sur www.mij.fr et www.mab.fr

MARQUE-PAGE

Dompierre-sur-Besbre : fragments d'histoire

Fidèle depuis 2001 à sa ligne éditoriale de qualité, la petite maison d'édition associative dompierroise « Des Figures (mémoires, portraits, témoignages) et des Lieux (notre région) », nous raconte sa ville. Avec des fragments d'histoires glanés, çà et là, dans les livres, les journaux et les archives, sans prétention d'exhaustivité, cette monographie relate les épisodes marquants de l'histoire de Dompierre-sur-Besbre. Agréable déambulation dans le passé, accompagnée de cartes postales, de nombreuses illustrations en couleur ou en noir et blanc, cet ouvrage à la belle mise en pages fera le bonheur des amateurs d'histoire locale et des autres !

Isabelle Lardot
Des Figures & des Lieux, 2012 (25 €)

Brève de mémoire

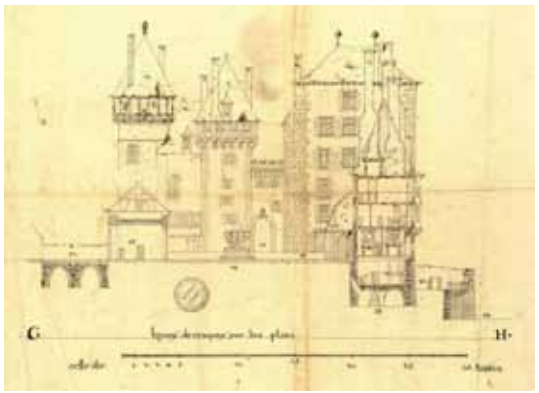

Elévation et coupe du château des ducs de Bourbon à Moulins (1777) - Encre et crayon sur papier - Cote : 1 C 278 (3)

En 1777, deux siècles et demi après la disparition du duché en tant qu'entité politique, l'ancien château des ducs de Bourbon garde des dimensions imposantes. L'incendie de 1755 a détruit une grande partie des bâtiments, épargnant les éléments figurés dans ce document, ainsi que le pavillon Anne-de-Beaujeu. Par la suite, d'autres destructions ont eu lieu. Des tours représentées ici, seule la Mal Coiffée, dont on reconnaît le toit caractéristique à droite du dessin, a été conservée. Elle témoigne de ce que fut la puissance des ducs de Bourbon.

Solution des 7 différences

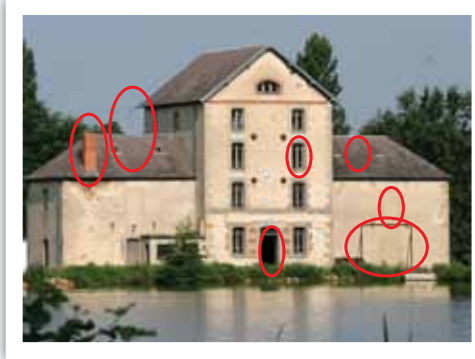

Reflets d'Allier - Magazine mensuel du Conseil général de l'Allier, décembre 2012. Conseil général, Direction de la Communication, 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669, 03 016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) - Site internet : www.allier.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Dufrègne - Rédacteur en chef : Sophie Polvorinos - Rédaction : service communication du Conseil général de l'Allier, Denis Tranchard (p. 34), Marc Alexandre (p. 24 et 28), Claire Chatellard (p. 32) - Agenda : Christine Giulietti, Stéphanie Jean - Coordination de la rédaction : Véronique Daval, Caroline Bardot, Vanessa Challal - Photographies : Laetitia Guyot (p. 3, 8, 11, 12, 13, 14, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 30), Jean-Pierre Cordier (p. 1re de couverture, 3, 4, 5, 6, 15, 16, 21, 22, 23, 33) Karen Maignan (p. 29) et documents rédactionnels - Suivi de fabrication : Vanessa Challal - Illustrations : Séverine Cordier - Compogravure : Scoop Communication - Impression : Imaye Graphic - Régie publicitaire : Groupe Ouf ! Communication, 5, rue Jean-Baron, 03000 Moulins (tél. 04 70 34 92 61).
Ce journal est imprimé à 175 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169 - Imprimé sur papier 90 g mat couché – **Coût par numéro : 0,13 €/hab**.

B.SERARDY
CONFISEUR
CHOCOLATIER
B.SERARDY
Du lundi 10 au lundi 24 décembre ouverture non-stop de 9 h à 19h30.
Les dimanches 2, 9, 16, 23, 30 décembre
ouverture de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
★ Le mardi 25 décembre ouvert de 9h30 à 12h30 ★
CATALOGUE SUR DEMANDE - COMMANDE - EXPÉDITION
découvrez
LES PALETS D'OR
MOULINS
11, rue de Paris - 03000 Moulins - Tél. 04 70 44 02 71 - Fax 04 70 44 00 54

POM BaNaNa

Fruits et légumes
viande, charcuterie
fromages
à prix bas toute l'année !

Titres Restaurant acceptés*

ACHETEZ EN GROS, ÉCONOMISEZ EN GRAND !

10, rue de Pasquis - 03100 MONTLUÇON Tél. 04 70 09 91 57
96, av. Gilbert-Roux - 03300 CUSSET Tél. 04 70 31 72 53
12, la Font du Port - 03110 CHARMEIL Tél. 04 70 32 29 68
112, route de Lyon - 03400 YZEURE Tél. 04 70 34 87 08
Zone des Mûriers - 71160 DIGOIN Tél. 03 85 26 15 83
Ouverture : lundi de 14 h 30 à 19 h, mardi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h, vendredi et samedi non stop

* Chèques Déjeuner, Chèques de Table, Tickets Restaurant et Chèques Restaurants.

STOCK" AFFAIRES

des affaires à faire... LE DISCOUNT DU DESTOCKAGE

ARRIVAGE PERMANENT : Décoration, entretien, bricolage, outillage, fer, tôle, mobilier d'occasion, surplus de l'armée, caillbotis, produit saisonnier, grillage et clôture

U MOIS ! ARRIVAGE DU MOIS ! ARRI

-30% à -50%* DÉCORATION DE NOËL intérieur/extérieur

JOUETS

GRAND CHOIX
DÉCORATION DE TABLE, COTILLONS

NOMBREUSES IDÉES CADEAUX !

* du 1er au 31 décembre 2012 sur articles signalés en magasin. Photos non contractuelles.

38, rue de l'Industrie
VICHY RHUE - CREUZIER-LE-VIEUX
04 70 31 05 98

du lundi au samedi
10 H - 12 H et 14 H - 19 H
le dimanche de 15 H à 19 H

Site : moulins.proximitic.com/stock-affaires-destockage-moulins

Pompes Funèbres & Marbrerie

POMPES FUNÈBRES
DABRIGEON

La culture du respect

Contrats
Obsèques

Une écoute attentive,
des conseils personnalisés.

Des professionnels
proches de chez vous,
7j./7, 24h/24

DABRIGEON
entrée du cimetière) 19, rue des Bartins - 04 70 96 14 14

CAMPILIER
34, rue du Président-Roosevelt - 04 70 99 14 53

Pompes Funèbres & Marbrerie GENESTIER
ST-POURÇAIN/SIOULE
(face cimetière) Z.A. La Carmone - 04 70 45 41 87

Pompes Funèbres & Marbrerie A. MEUNIER
VARENNES/ALLIER
(centre-ville) 1-3, rue A.-Fayard - 04 70 45 06 93

Pompes Funèbres & Marbrerie ROCHER
GANNAT-ÉBREUIL
15, Grande-Rue - 04 70 90 02 84

Pompes Funèbres & Marbrerie KROST
MOULINS - YZEURE - GARNAT/ENGIEVI
04 70 42 76 89

Cabinet d'Expertise Edgard Daval

EXPERTISES
ESTIMATIONS
INVENTAIRES
VENTES AUX ENCHÈRES

Prochaines ventes & catalogues sur
www.edgard-daval.com

5, rue Victor Hugo - 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
Tél. 04 43 51 21 51 - expert.daval@gmail.com

Horaires :
- Du Lundi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le Vendredi sur rendez-vous

Expertise gratuite et confidentielle tous les lundis après-midi.

Création, réalisation © : Groupe OUI! COMMUNICATION® - 03 MOULINS